

« Journée nationale de la fraternité et de la cohésion entre le peuple et son armée pour la démocratie »
L'ANP, le bouclier de la nation P4

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 23 Février 2026 / N° 1279 / PRIX 20 DA



Usage des smartphones chez les moins de 16 ans
Une proposition de loi déposée à l'APN P5

L'APN REPREND SES TRAVAUX EN SÉANCE PLÉNIÈRE

DES DÉBATS INTENSES ATTENDUS

Ces deux semaines illustrent la volonté des pouvoirs publics d'avancer simultanément sur plusieurs chantiers stratégiques, à savoir la refonte du paysage partisan, l'adaptation territoriale aux réalités du terrain, la reddition des comptes financiers. P3



Unies par l'histoire et le partenariat
L'ALGÉRIE ET L'INDONÉSIE VEULENT CONSOLIDER LEUR COOPÉRATION BILATÉRALE P3



Le TSGP scruté par un spécialiste américain
UN PROJET « RÉALISABLE ET TECHNIQUEMENT FAISABLE » P2

Industrie pharmaceutique nationale
L'Algérie couvre 83 % de ses besoins en médicaments

La mission de l'OMS s'est dite satisfaite des réformes entreprises et de l'actualisation des textes réglementaires. Cette avancée ouvre la voie à une reconnaissance internationale accrue, ainsi qu'à de nouvelles opportunités d'exportation pour l'industrie pharmaceutique algérienne. P16



Nouveau mécanisme d'assurance contre les risques agricoles
La céréaliculture en priorité

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a mis au point un nouveau dispositif assurantiel pour l'activité agricole, dédié à la couverture des risques majeurs liés aux changements climatiques, principalement la sécheresse, a indiqué le directeur général de la CNMA, Cherif Benhabiles, précisant que ce mécanisme est conçu pour couvrir, dans sa première phase, la filière céréalière. Dans une déclaration à l'APS, M. Benhabiles a fait savoir que ce nouveau dispositif, qui entre dans le cadre des orientations stratégiques du secteur agricole national, vise à créer un système intégré pour accompagner l'agriculteur, et ce, «en assurant les risques majeurs liés aux changements climatiques, en particulier le déficit pluviométrique à l'origine de la sécheresse», ajoutant que «ses principaux éléments ont été finalisés au début de l'année 2026».

Le responsable a souligné que ce nouveau produit assurantiel «longtemps attendu», sera destiné «dans sa première phase, à assurer la filière céréalière dans toutes ses variétés, étant considérée comme une priorité nationale dans le cadre de la préservation de la sécurité alimentaire».

Il a assuré la totale disponibilité de la CNMA à accompagner la mise en œuvre de ce mécanisme «dès la finalisation du processus réglementaire mené par les autorités compétentes, notamment le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et celui des Finances, ce qui permettra de lancer cet important produit et d'offrir à l'agriculteur algérien la tranquillité nécessaire pour faire face aux aléas naturels et assurer la pérennité de la production agricole».

S'exprimant sur la situation de l'assurance agricole en Algérie, M. Benhabiles a noté que la CNMA poursuit ses efforts, s'appuyant sur son expertise du marché, afin d'élargir l'adhésion des agriculteurs, notamment dans les filières stratégiques comme la céréaliculture, de généraliser la culture assurantielle et d'adapter les produits avec la nature des risques actuels, en plus du renforcement de l'accompagnement sur le terrain.

De plus, la CNMA œuvre, selon son directeur général, à accélérer le rythme des indemnisations, considérées comme un outil central pour renforcer la confiance, en transformant l'assurance en un véritable moyen pour les agriculteurs de poursuivre l'investissement et la production.

Par ailleurs, le même responsable a abordé les principaux résultats de la CNMA 2025, soulignant qu'elle a connu «une transformation qualitative des performances, avec une progression du chiffre d'affaires de plus de 12 % par rapport à 2024, soutenu par l'accélération de la transformation digitale et la modernisation des services afin de garantir la transparence et la fluidité des transactions».

En matière d'indemnisation, «elle a atteint plus de 8,1 milliards de DA durant l'année écoulée», a indiqué le DG, affirmant que la réduction des délais de remboursement dans les différentes branches d'assurance a permis aux assurés de rétablir rapidement leur équilibre financier et productif.

Concernant les principaux axes de développement pour l'année 2026, M. Benhabiles a fait savoir que la CNMA travaille à moderniser les produits d'assurance, en développant des produits couvrant les risques climatiques majeurs, tout en poursuivant le travail de proximité pour consolider le principe d'intégration des services assurantiels avec les expertises techniques et les campagnes de sensibilisation préventive.

De plus, un package de micro-assurance est en cours de lancement, selon le premier responsable de la CNMA, précisant qu'il s'agit de solutions d'assurance innovantes peu coûteuses, destinées aux petits agriculteurs et aux start-up et aux porteurs de micro-projets, offrant une couverture complète des risques.

LE TSGP SCRUTÉ PAR UN SPÉCIALISTE AMÉRICAIN
Un projet « réalisable et techniquement faisable »

Le projet de Gazoduc transsaharien (TSGP) dont les travaux en territoire nigérien seront prochainement lancés par Sonatrach, suite aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est un projet viable, réalisable sans trop de difficultés, au vu de son tracé relativement court, traversant trois pays uniquement, et des infrastructures déjà existantes pour le transport du gaz vers l'Europe.

PAR MAHREZ Z.

C'est en substance ce qu'indique une analyse signée par le professeur américain Geoff D. Porter, Président de «North Africa Risk Consulting Inc.» et enseignant universitaire. Pour ce dernier, le gazoduc «devrait augmenter simultanément la capacité d'exportation de gaz du Nigeria, fournirait au Niger pauvre une source d'énergie fiable, compenserait la consommation nationale de gaz algérien, et augmenterait l'approvisionnement européen en gaz », peut-on lire dans le résumé de l'analyse publiée par l'auteur sur la plateforme LinkedIn.

L'expert rappelle que «le 16 février, le Président Abdelmadjid Tebboune a annoncé qu'il avait ordonné à la société énergétique publique algérienne Sonatrach de commencer les travaux sur le projet du gazoduc transsaharien, dès la fin du Ramadan ou vers le 20 mars 2026. L'annonce est intervenue à la suite d'une rencontre à Alger avec le Président nigérien, le général Abdourahamane Tiani, ce qui a marqué en outre un rapprochement entre Alger et Niamey.»

Geoff D. Porter souligne ainsi, selon des extraits de l'analyse répercutés par l'APS, la dimension «stratégi-

que» du projet de gazoduc, en mettant en avant notamment ses retombées positives sur les pays concernés et les conditions techniques réunies et favorables pour sa concrétisation.

Il affirme que «le TSGP n'est pas irréalisable: il est techniquement faisable. Comparé à d'autres projets de gazoducs dans la région et dans le monde, il n'est même pas particulièrement complexe. C'est un gazoduc terrestre relativement court, traversant deux juridictions avant de se connecter à des infrastructures d'exportation existantes.

Le gazoduc envisagé reliera les infrastructures gazières du Nigeria aux réseaux de distribution algériens vers l'Europe via le Niger, et permettrait d'augmenter l'approvisionnement gazier de l'Europe, à travers deux gazoducs existants : le Medgaz, reliant l'Algérie à l'Espagne, et le TransMed, reliant l'Algérie à l'Italie.

Ce gazoduc de 4 130 km reliant les infrastructures gazières du Nigeria à celles de l'Algérie aura une capacité nominale de 30 milliards de mètres cubes par an, rappelle-t-il, en mentionnant qu'il bénéficiera aux trois pays qu'il traverse.

Abordant les aspects techniques liés à la réalisation de ce projet, l'expert américain a développé un



argumentaire en faveur de sa concrétisation, tout en répondant aux critiques de certains détracteurs qui défendent, selon lui, «en grande partie des arguments fallacieux».

Dans ce sens, l'expert a relevé que le TSGP ne sera pas posé à la surface du sable, mais il sera «enfoui» et que seules les stations de compression seront visibles, notant les options de performance sécuritaire du projet.

Tout en mettant en avant l'expérience de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme, notamment dans le Sahel, l'expert a souligné le rôle central de Sonatrach qui a beaucoup évolué, devenant, poursuit-il, «une entreprise hybride opérant également à l'international».

«L'entreprise dispose incontestablement des ressources humaines nécessaires pour mener à bien le projet, ainsi que de la capacité financière», a-t-il également fait savoir.

Le gazoduc transsaharien aura une capacité nominale estimée à 30 milliards de mètres cubes par an.

Un volume qui permettrait, à terme, d'ajouter l'équivalent de plus de la moitié des flux actuellement acheminés vers le marché européen.

La configuration du projet est avantageuse également puisqu'elle limite les investissements additionnels et renforce la viabilité commerciale du projet. Elle positionne également l'Algérie comme plateforme énergétique régionale, non seulement en tant que producteur, mais aussi en tant que pays de transit stratégique entre l'Afrique subsaharienne et l'Europe.

Le projet pourrait ainsi durablement redessiner la carte des flux gaziers entre l'Afrique et l'Europe, tout en renforçant le rôle stratégique de l'Algérie comme carrefour énergétique continental.

Dans un contexte marqué par la diversification des approvisionnements énergétiques de l'Europe, l'acheminement du gaz nigérien via le nouveau corridor transsaharien pourrait par ailleurs renforcer la sécurité énergétique de l'Europe, mais aussi l'intégration énergétique africaine. ■

AMÉLIORATION DES RENDEMENTS AGRICOLES
Le secteur mise sur la modernisation

Le secteur de l'agriculture mise de plus en plus sur la modernisation des procédés de culture, le développement de la mécanisation, la recherche scientifique, et la numérisation afin de renforcer la souveraineté alimentaire nationale.

La stratégie nationale repose en outre sur plusieurs leviers dont l'extension des surfaces cultivées, l'intensification des semences, l'intensification des cultures et le développement des filières stratégiques.

Le secteur, qui vise notamment l'autosuffisance en blé dur et une réduction significative des importations d'orge, en plus du développement de l'ensemble des cultures, cible en priorité la réduction significative du déficit de mécanisation,

afin de mettre fin aux rendements irréguliers.

Dans ce cadre, le recours aux équipements modernes, et aux systèmes d'irrigation performants, permettra de rompre avec des pratiques extensives peu productives, et de fournir aux acteurs agricoles les moyens qui leur permettront d'intensifier, diversifier et transformer leurs cultures.

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a ainsi affirmé, cette semaine, depuis la wilaya d'El-Meniaâ, que le secteur s'attelle à la concrétisation d'un programme global de mise à niveau et de modernisation du matériel agricole, notamment les équipements d'irrigation, de semis et de

moisson, pour de meilleurs rendements agricoles.

S'exprimant lors de l'inspection d'exploitations agricoles dans cette wilaya, le ministre a situé la démarche dans le cadre d'une approche globale adossée à la modernisation de la mécanisation agricole et l'amélioration des conditions de production", annonçant aussi le travail dans le sens de la "création de coopératives chargées de la gestion de la mécanisation et de la maintenance régulière du matériel".

Cette vision, a-t-il souligné, "s'insère en droite ligne des orientations données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à différentes occasions".

Oualid a fait part, dans le même contexte, d'une série de disposi-

tions tendant à concrétiser des perspectives de sécurité alimentaire et d'accroissement des rendements, avec l'objectif d'atteindre un rendement moyen général de plus de 30 quintaux à l'hectare (Qx/ha) dans les différentes cultures stratégiques, notamment à travers l'utilisation de techniques modernes, la qualité des semences et l'accompagnement technique sur le terrain.

Et d'ajouter, en marge de la visite d'une exploitation dans la commune de Hassi El-Gara, que le secteur veille au suivi des agriculteurs et leur accompagnement technique, notamment au niveau des exploitations ayant réalisé des rendements de production dépassant les 100 Qx/ha dans la culture du maïs en grain.

M. Z.



Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouluouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)

Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

L'APN REPREND SES TRAVAUX EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Des débats intenses attendus

L'APN reprendra aujourd'hui ses séances plénières avec plusieurs projets de loi au menu, visant à accélérer les réformes initiées par l'État dans divers domaines pour mieux servir les citoyens.

PAR BOUALEM B.

L'Assemblée populaire nationale (APN) va retrouver aujourd'hui son activité. Les séances plénières vont s'enchaîner, jusqu'au 9 mars, selon un calendrier établi par le bureau de la chambre basse. Il sera question de réformes essentielles pour la vie politique, administrative et économique du pays. La matinée de ce lundi portera sur le projet de loi organique relatif aux partis politiques, présenté par le ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud. Ce texte de 97 articles s'aligne sur la Constitution révisée et vise à redéfinir le cadre juridique des partis, en renforçant leur rôle, tout en garantissant une pratique démocratique encadrée et transparente. Ces dernières semaines, la commission des affaires juridiques et des libertés de l'APN a conduit de larges consultations avec l'ensemble des formations politiques. Durant trois semaines, ces échanges inclusifs ont permis d'enrichir le projet, de le conformer à la Constitution et de l'adapter aux réalités actuelles, au service de l'intérêt général. L'après-midi sera consacré au projet de loi modifiant la loi n° 84-09 sur l'organisation territoriale, toujours présenté par Saïd Sayoud, suivi d'un rapport préliminaire et d'un débat général. Ce texte met en œuvre les directives du Président Abdelmadjid Tebboune en élevant 11 circonscriptions (notamment dans les Hauts Plateaux et le Sud) au rang de wilayas, portant le total à 69. Cette réforme répond à l'évolution démographique et socio-économique du



pays. Elle cherche à rapprocher l'administration des citoyens, à stimuler le développement local, à accroître l'attractivité des territoires et à améliorer le cadre de vie, particulièrement dans les régions marginalisées. Les débats se poursuivront mardi, avant les réponses du gouvernement. Le jeudi sera dédié aux questions orales, un exercice clé de contrôle parlementaire. Dès le lundi 2 mars, les travaux aborderont le projet de loi portant règlement du budget 2023, présenté par le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, avec le rapport de la commission compétente. Les discussions se prolongeront le mardi 3 mars, suivies des réponses gouvernementales sur la gestion des finances publiques. Le 9 mars sera consacré aux votes sur plusieurs projets cruciaux, à savoir le vote final

sur la loi organique des partis politiques, l'approbation du texte sur l'organisation territoriale, la ratification des dispositions de la commission paritaire sur la loi criminalisant la colonisation française en Algérie (première réunion tenue la semaine dernière), la ratification du projet de code de la route, issu d'une commission paritaire, ainsi que le vote sur le règlement du budget 2023. Cette dernière journée clôturera ainsi un cycle intense ayant pour ambition de doter le pays d'un cadre législatif modernisé et cohérent. Au total, ces deux semaines illustrent la volonté des pouvoirs publics d'avancer simultanément sur plusieurs chantiers stratégiques, à savoir la refonte du paysage partisan, l'adaptation territoriale aux réalités du terrain, la reddition des comptes financiers. ■

UNIES PAR L'HISTOIRE ET LE PARTENARIAT

L'Algérie et l'Indonésie veulent consolider leur coopération bilatérale

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Ibrahim Boughali, a reçu hier le vice-président de la commission de l'Assemblée indonésienne chargée des affaires étrangères, de la défense et des communications, Dief Akbar Shah Fikarnou, ainsi que la délégation qui l'accompagne, selon un communiqué de l'APN. Au cours de la rencontre, Boughali a souligné la solidité des relations bilatérales fondées sur les valeurs d'amitié, précisant que la profondeur de ces relations pouvait favoriser le renforcement de la coopération entre les deux pays. Il a également

estimé que le potentiel important des deux nations permettait de développer les échanges économiques et commerciaux, notamment dans les domaines de l'exploitation minière, de l'industrie, du tourisme et de la formation académique. Sur le plan parlementaire, Boughali a salué le niveau de coopération entre les deux institutions législatives, reflété dans la coordination des positions et l'échange de soutien dans les différentes enceintes internationales et régionales, en soulignant le rôle des groupes d'amitié parlementaires au sein des deux parlements. Pour sa part, Fikarnou a

rappelé que la profondeur des relations historiques entre l'Algérie et son pays constituait un atout supplémentaire pour promouvoir le dialogue, la consultation et stimuler les échanges économiques et commerciaux, ainsi que la coopération dans divers domaines. Après avoir salué les positions constantes de l'Algérie sur plusieurs questions internationales, le responsable indonésien a insisté sur la nécessité de renforcer les canaux de dialogue et d'élever le niveau de coordination des positions, notamment sur les questions d'intérêt commun. ■

LE PARLEMENT SUR LE TERRAIN

Les missions d'information multiplient les inspections

Le Conseil de la nation et l'Assemblée populaire nationale (APN) ont lancé une série de visites inédites sur le terrain. Entre novembre 2025 et février 2026, plus d'une dizaine de missions ont été déployées dans plusieurs wilayas, touchant de nombreux domaines comme la santé, l'agriculture, la culture, le tourisme et les grands projets d'infrastructures. Cette démarche traduit une volonté commune de rapprocher le travail parlementaire des réalités du terrain, transformant le rôle traditionnel du législateur en celui d'évaluateur concret des politiques publiques. Ainsi, le Conseil de la nation a activé les commissions permanentes pour diagnostiquer la situation des services publics et proposer des recommandations opérationnelles. Les inspections ont couvert dix wilayas, portant sur des hôpitaux, des exploitations agricoles et des sites culturels. À Sétif et Bordj Bou-Arreridj, les constats ont mis en évidence des problèmes d'équipements médicaux et de couverture sanitaire. Dans le Grand Sud, l'absence de logements pour médecins spécialistes, de centres de production d'oxygène ou d'unités de traitement des déchets médicaux a été relevée, des carences critiques pour des zones frontalières exposées aux maladies transfrontalières. À Médéa et Djelfa, le déficit en spécialistes

et les difficultés de maintenance biomédicale ont motivé des propositions concrètes, telles que la création d'un hôpital universitaire et le déploiement d'une plateforme nationale de télé-médecine pour les zones isolées. La commission de la Culture, dirigée par le professeur Mohamed Boukrou, a inspecté Souk Ahras et Annaba, évaluant les infrastructures culturelles, touristiques et sportives. À Souk Ahras, des enjeux comme le relogement des familles autour des sites patrimoniaux ou la modernisation des équipements techniques ont été soulevés. Dans le sport, les besoins en infrastructures et en homologation pour les compétitions continentales ont été signalés. Ces visites permettent d'identifier les attentes des acteurs locaux et d'alimenter des rapports détaillés destinés aux autorités compétentes. La commission de l'Équipement, présidée par Yahia Charf, a inspecté le projet minier de Gara Djebilet, constatant l'avancement des travaux et la conformité avec les engagements pris. La commission de l'Agriculture, dirigée par Lakhdar Moulay Saadoun, a identifié des défis liés à l'eau, au financement et à la sécurisation du foncier, et a recommandé un accompagnement technique renforcé pour moderniser les infrastructures agricoles. Tous les rapports issus de ces missions sont

transmis aux présidents des deux chambres, puis aux autorités compétentes, assurant un suivi concret des politiques publiques. De son côté, l'APN combine législation et contrôle de terrain. Les missions depuis début 2026 ont ciblé la filière des viandes rouges, en visitant Ouled Djellal et El Oued pour évaluer la production animale, l'accès au crédit et les infrastructures de stockage. À Naâma, les défis liés à l'eau et à la protection sanitaire des troupeaux ont été observés. Parallèlement, la commission de la Culture, du Tourisme et de la Communication a évalué les équipements publics et le patrimoine culturel à Aïn Témouchent, Mascara et Alger, identifiant des axes d'amélioration pour le tourisme et les médias locaux. Cette dynamique illustre une vision contemporaine du rôle parlementaire : un équilibre entre production législative et contrôle de l'action publique. Le dialogue direct avec les acteurs du terrain enrichit l'analyse parlementaire et permet d'identifier des solutions concrètes aux problèmes rencontrés par les citoyens. L'activation régulière des commissions permanentes, combinée à un travail législatif exigeant, place le Parlement comme un levier essentiel pour accompagner les réformes et répondre aux attentes légitimes de la population. ■

R.N.

Éditorial

L'EXPRESS

Séquence

PAR NASSIM TERKI

À partir d'aujourd'hui, l'hémicycle entame une séquence rare par son rythme et par la nature des textes examinés. Dans un pays qui cherche à adapter ses institutions aux mutations sociales et territoriales, cette succession de dossiers n'a rien d'un simple agenda administratif : elle révèle les priorités d'un État en quête de cohérence. En ouvrant la session par la réforme des partis politiques, présentée par le ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud, l'institution législative choisit de revisiter les fondations mêmes de la représentation. Les 97 articles du projet témoignent de l'ambition d'un encadrement plus clair, plus ordonné et peut-être plus exigeant de l'activité partisane. Que ce projet intervienne après trois semaines de consultations élargies n'efface pas l'enjeu central, celui de redéfinir le rôle des formations politiques dans un paysage où la participation citoyenne reste fragile. L'après-midi, un autre chantier, plus structurel encore, mobilisera les députés, celui de la refonte de la carte territoriale. La promotion de onze circonscriptions en wilayas, portant le total à 69, n'est pas une simple opération administrative. Elle répond à la volonté affirmée du Président Abdelmadjid Tebboune d'adapter l'organisation du pays aux évolutions démographiques et aux déséquilibres régionaux persistants. Derrière cette réforme se pose la question de l'efficacité de l'État sur les territoires, notamment dans les Hauts Plateaux et le Sud, longtemps marginalisés dans les grands investissements publics. Ces deux textes concentreront les débats jusqu'à demain mardi, avant une parenthèse consacrée aux questions orales. Mais c'est la semaine suivante qui donnera toute sa profondeur à cette séquence législative : le règlement du budget 2023, présenté par le ministre des Finances Abdelkrim Bouzred, constituera un test décisif du contrôle parlementaire sur la gestion des ressources publiques. Dans un contexte économique incertain, la transparence budgétaire devient un impératif politique. Le 9 mars, enfin, l'APN votera une série de textes symboliquement lourds : la loi organique sur les partis, la réorganisation territoriale, le nouveau code de la route et, surtout, la ratification du texte criminalisant le colonialisme français. Rarement le Parlement aura cumulé, en si peu de jours, autant de réformes appelées à peser autant sur le récit national que sur le fonctionnement de l'État. Ce calendrier serré montre un pays qui, à travers la loi, cherche à affirmer son organisation, son unité et sa mémoire. L'hémicycle redevient ainsi un lieu où se dessinent les grandes orientations de l'État.

Port d'Alger
Des chiffres éloquent

Selon le bilan récent de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL), une augmentation significative de 17,31% du volume des marchandises traitées au Port d'Alger a été observée au troisième trimestre 2025, stimulée en particulier par la hausse des exportations hors hydrocarbures.

A en croire le rapport de l'entreprise, le volume total des biens déchargés et chargés entre juillet et septembre 2025 a atteint 2,4 millions de tonnes, comparé à 2 millions de tonnes pour la même période en 2024. Cette progression concerne aussi bien les importations que les exportations, avec des taux d'évolution respectifs de 12,07% et 56,29%, selon la même source.

«A l'instar des trimestres précédents, les résultats du troisième trimestre 2025 sont fortement positifs et témoignent d'une activité à plusieurs niveaux, en dépit des changements introduits dans les procédures liées aux importations», indique l'EPAL.

L'Entreprise portuaire d'Alger a rappelé que «depuis juillet 2025, les importateurs sont soumis à l'obligation de fournir les documents relatifs à leurs programmes prévisionnels d'importation».

Selon ces données, le trafic hors hydrocarbures, qui constitue 66% du total, a enregistré une hausse de 8,57%, comparativement à la même période de l'an dernier.

En ce qui concerne le trafic maritime, une augmentation de 17,29% a été observée, le nombre total de navires ayant grimpé de 457 lors du troisième trimestre 2024 à 536 durant le même trimestre de l'année actuelle. On a enregistré 431 navires en activité, comparativement à 356 l'année dernière.

Le trafic des conteneurs poursuit sa dynamique haussière avec 106.293 EVP (équivalent vingt pieds) traités, contre 71 383 EVP au troisième trimestre 2024, soit une progression de 48,91% tandis que le tonnage net s'est élevé à 521 160 tonnes, contre 482 386 tonnes en 2024 à la même période.

Le trafic de passagers augmente de près de 25%

En matière de transport maritime de voyageurs, les chiffres montrent également une nette progression qui s'explique évidemment par l'entrée sur le marché algérien de nouvelles compagnies maritimes aussi bien privées que publiques, avec Nouris El Bahr et Madar Maritime, entre autres. L'augmentation de l'offre des compagnies déjà présentes en Algérie comme Corsica Linea ou Balearia s'ajoute aux facteurs ayant contribué à la progression du nombre de passagers.

En chiffres, le troisième trimestre, qui correspond à la période de pointe pour le transport de passagers, a également montré des performances supérieures à celles de l'été 2024 : le volume de passagers a grimpé à 226 053, comparé à 181 411 l'année précédente, soit une augmentation de 24,61%.

Au port d'Alger, les performances des services connaissent également une certaine amélioration, selon les données de l'EPAL.

Concernant l'opérationnalité, la durée d'attente moyenne des navires a diminué, passant de 1,78 jour à 1,53 jour au cours de la même période en 2025. Pour les navires vraciers, le temps d'attente a diminué de 10,78 à 7,93 jours.

La durée de séjour à quai des bateaux gérés par l'EPAL a connu une légère augmentation, passant de 3,43 jours au troisième trimestre l'année dernière à 3,71 jours en 2025, ce qui représente une augmentation de 0,28 jour.

Cette hausse a affecté presque toutes les catégories de navires, y compris les cargos et les porte-conteneurs, qui ont connu une extension indépendante de 2,08 jours et 1,42 jour respectivement.

D'un point de vue financier, le bénéfice net de la société s'est fixé à 1,3 milliard de dinars, enregistrant une augmentation de 74,41% comparativement à l'année dernière, comme l'indique le bilan.

« JOURNÉE NATIONALE DE LA FRATERNITÉ ET DE LA COHÉSION ENTRE LE PEUPLE ET SON ARMÉE POUR LA DÉMOCRATIE »

L'ANP, le bouclier de la nation

L'Algérie a célébré, hier, la "Journée nationale de la fraternité et de la cohésion entre le peuple et son armée pour la démocratie". Journée instituée, faut-il le rappeler, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, en 2020, et qui avait pour but la mise en place d'un cadre éternel, pour un lien sacré ANP-citoyen et une cohésion exceptionnelle, désormais apparentée à un parangon unique dans son genre.

Aussi, la célébration d'une telle journée constitue toujours une occasion de réaffirmer «l'attachement» du peuple à son Armée.

Une Armée si particulière, composée des enfants du pays engagés et présents dans toutes les circonstances, et impressionnante par son caractère républicain et son professionnalisme.

Remember le Hirak ! Une séquence historique du pays où le Haut-Commandement de l'ANP n'est pas resté en marge des manifestations populaires inédites.

Ainsi, les marches ont-elles été hautement sécurisées, permettant la préservation de leur caractère pacifique. Soit une mission délicate mais réussie avec panache par l'institution militaire, qui aura, de ce fait, démontré au monde entier son attachement à ses missions constitutionnelles, en toute maîtrise et professionnalisme, et veillé à la préservation de l'Etat d'un effondrement certain. Ce faisant, elle a réaffirmé au peuple que «l'Armée populaire» était une réalité, dès lors qu'aucune effusion de sang ne fût à déplorer.

Tout au long de ces manifestations, l'ANP s'est tenue aux côtés du peuple comme elle l'a toujours fait.

Elle s'est toujours mobilisée pour empêcher l'effondrement du pays. Pourrait en témoigner encore la décennie noire lors de son engagement marqué par ses immenses sacrifices, seule face au terrorisme.

Son expérience est devenue une référence internationale largement reconnue. Une mission qui se poursuit toujours dans un contexte sécuritaire particulier marqué par des mutations géopolitiques accélérées et la recrudescence des menaces et ce, avec la même détermination et la même fermeté pour éradiquer les résidus terroristes et déjouer tous les plans criminels visant la stabilité et la sécurité nationale,



Outre la guerre contre le trafic de drogue.

Conscient de ces menaces, le peuple s'est fortement tourné vers son armée, formant un bouclier protecteur contre toute tentative de porter atteinte à sa souveraineté ou à sa stabilité. Les images et les témoignages de reconnaissance à l'ANP largement relayés sur les réseaux sociaux pour éprouver la fierté pour l'engagement, le courage et le dévouement de soldats qui se sacrifient pour le pays, illustrent la profondeur du lien affectif unissant l'ANP aux citoyens, qui ne cesse de se raffermir pour confirmer que «le peuple et l'Armée sont unis».

Outre l'action opérationnelle, le Haut-Commandement de l'ANP n'a pas manqué, non plus, d'adopter une stratégie dans laquelle la communication est au cœur du dispositif de défense. Ainsi, des journées portes ouvertes sont organisées à travers les régions militaires, une présence dans les chaînes télévisées à travers des documentaires sur différents régiments et unités opérationnelles de l'ANP.

Ces actions se veulent le message rassurant d'une Armée forte, pro-

fessionnelle, capable de défendre sa souveraineté, sa stabilité, ses frontières et faire face aux menaces et complots.

Autre particularité, elle a pris le pli d'accompagner les grands projets stratégiques de l'Etat, à l'instar de Gara Djebilet, tout récemment.

Egalement, l'ANP contribue activement au développement de l'économie nationale, à travers la mise en place d'une industrie militaire, visant à réaliser l'autosuffisance dans des secteurs sensibles, à répondre aux besoins du marché national et à créer de nouveaux postes d'emploi.

Elle se distingue aussi par ses missions humanitaires où des caravanes médicales sont organisées au profit de la population dans les régions reculées et les zones frontalières.

Des équipes médicalisées relevant de la Direction de la santé militaire sont dépêchées dans le cadre de campagnes de vaccination, de consultation et de dépistage des maladies visant la contribution à l'amélioration de la santé publique.

Des cas compliqués sont pris en charge par les structures militaires à l'instar des victimes de la chute dramatique d'un bus à Oued El

Harrach et de l'accident tragique de la circulation de Béni-Abbès.

En outre, les détachements de l'ANP participent aux opérations complexes d'extinction des feux de forêt, notamment dans le cadre du sauvetage des riverains.

De même pour les inondations et les intempéries, et les soldats de l'ANP sont en première ligne dans les crises comme dans les grands projets de l'Etat, dont la campagne nationale de reboisement.

En définitive, c'est son chef d'état-major, Saïd Chanegriha, qui résume le mieux les missions si nobles de l'Armée Nationale Populaire.

«Dans le but de renforcer davantage le caractère populaire de notre armée, nous œuvrons, au sein de l'Armée nationale populaire, à consolider la confiance du peuple en son armée. C'est grâce à cette confiance, et seulement grâce à elle, que l'Algérie tire sa force, son immunité et son prestige, qui la protègent de tous les dangers et menaces et la rendent plus résistante face aux manœuvres perfides et complots de ses ennemis», a-t-il indiqué en conclusion dans son mot de célébration de cette Journée hautement symbolique. **N. B.**

MISE EN SERVICE À ORAN DE L'ANNEXE RÉGIONALE POUR LA LÉGALISATION DES DOCUMENTS DESTINÉS À L'USAGE À L'ÉTRANGER

« Alléger la pression sur les services centraux »

La cérémonie d'inauguration de cette annexe régionale s'est déroulée en présence du wali de la wilaya d'Oran, Ibrahim Ouchene, et des autorités locales.

Pour rappel, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et du Transport, Saïd Sayoud, et le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, avaient supervisé, mercredi dernier, la mise en service de deux annexes similaires dans les wilayas de Ouargla et Constantine.

Dans une déclaration à la presse, Sayoud a expliqué que l'ouverture de ces annexes s'inscrivait dans le

cadre des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à rapprocher l'administration des citoyens et à améliorer la qualité des services publics, en particulier pour les membres de la communauté nationale à l'étranger.

Le ministre a aussi souligné que cette initiative allait contribuer à «alléger la pression sur les services centraux à Alger», où la légalisation des documents destinés à l'étranger était jusqu'ici effectuée exclusivement.

Selon lui, l'ouverture des annexes à Constantine, Ouargla et Oran représente un acquis important pour les habitants de ces wilayas.

Pour sa part, Chaib a affirmé que

l'inauguration de cette annexe s'inscrivait dans la politique de décentralisation des services consulaires, réalisée en coordination étroite entre les ministères des Affaires étrangères et de l'Intérieur, afin d'offrir des prestations de qualité aux citoyens.

La facilitation des procédures administratives, une priorité

Chaib a ajouté que cette démarche concrétisait la vision stratégique du président de la République, en mettant l'accent sur la proximité de l'administration avec le citoyen.

Il a insisté sur la simplification et la facilitation des procédures admi-

nistratives comme priorité du ministère des Affaires étrangères, en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, notamment via la modernisation et la numérisation des services consulaires.

Enfin, le secrétaire d'Etat au MAE a précisé que l'objectif de cette annexe « est de rapprocher le service de légalisation des documents publics destinés aux citoyens établis à l'étranger», dira-t-il, ajoutant que la répartition de ces trois annexes à l'échelle nationale « permettra de réduire la pression sur les services centraux, de gagner du temps pour les usagers et d'améliorer les conditions de traitement des démarches administratives et consulaires ».

Rédaction

USAGE DES SMARTPHONES CHEZ LES MOINS DE 16 ANS

Une proposition de loi déposée à l'APN

Le groupe parlementaire du Mouvement de la société pour la paix (MSP) a déposé, via son député Moussa Kherfi, une proposition de loi relative à la réglementation de l'utilisation des smartphones par les enfants de moins de 16 ans. Cette initiative parlementaire est la première du genre dans ce domaine. Le texte se compose de 14 articles visant à instaurer un cadre législatif qui concilie les impératifs de la transition numérique avec la nécessité de protéger l'enfance des risques numériques.

PAR MERIEM KACI

Le député estime que « le développement technologique rapide et la large diffusion des smartphones parmi les différentes tranches d'âge, notamment les enfants de moins de 16 ans imposent la nécessité de réfléchir à un cadre juridique réglementé », a expliqué M. Kherfi dans l'exposé des motifs. « Les défis sanitaires, psychologiques, sociaux et sécuritaires qui en résultent exigent un cadre juridique capable de concilier les avantages de la technologie et la protection de l'enfance », indique l'auteur de l'initiative. S'appuyant sur des études récentes, Moussa Kherfi soutient que l'utilisation « excessive et non contrôlée » des smartphones par les enfants entraîne de nombreux risques pour la santé des enfants, comme la baisse de la vue, des troubles du sommeil, l'obésité, ainsi que des effets délétères sur le développement neurologique et psychologique. Il met également en garde contre les risques sécuritaires et éthiques liés à l'accès des mineurs à des contenus inadaptés ou à leur exposition à des pratiques d'exploitation en ligne, que ce soit via les jeux électroniques ou les réseaux sociaux. »

« La proposition de loi comprend un ensemble de mesures, dont l'interdiction de l'usage personnel permanent des smartphones pour les enfants de moins de 16 ans, tout en autorisant l'usage pédagogique au sein des établissements éducatifs ou l'usage temporaire sous la supervision des parents à des fins éducatives ou en cas de nécessité particulière. Il s'agit également de l'interdiction de l'introduction et de l'usage de smartphones à l'intérieur des établissements scolaires par les élèves n'ayant pas atteint l'âge requis, sauf autorisation administrative et pour des objectifs pédagogiques précis. Il propose aussi d'interdire la vente de smartphones aux mineurs sans l'accord de leurs parents.

En outre, il impose aux plateformes de réseaux sociaux de bloquer les contenus inappropriés pour les enfants, selon des critères définis par l'autorité compétente. Le projet de loi impute également au tuteur la responsabilité de surveiller l'utilisation des appareils numériques par l'enfant et de prendre les mesures nécessaires pour prévenir tout usage abusif. Le texte préconise l'organisation de campagnes nationales de sensibilisation aux risques de l'addiction numérique et l'encouragement d'un usage sécurisé de la technologie, tout



en intégrant des programmes d'éducation numérique dans les cursus scolaires. Enfin, le projet définit des sanctions réglementaires et éducatives en cas de violation de ces dispositions, tout en mettant l'accent sur le caractère d'orientation et de prévention de la loi plutôt que sur son caractère répressif.

Dans son initiative, le député s'est appuyé sur les dispositions de la Constitution, notamment l'article 143, ainsi que sur les engagements internationaux de l'Algérie en matière de protection des droits de

l'enfant, à l'instar de la Convention relative aux droits de l'enfant, la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant.

M. Kherfi a souligné que l'objectif du projet n'est pas de priver les enfants de la technologie, mais de leur garantir un environnement numérique sécurisé et équilibré, assurant leur

sain développement physique et psychique, tout en les préparant à un usage responsable des médias numériques à leur majorité. « Il est attendu que cette proposition suscite un large débat au sein de l'institution législative ainsi que dans les milieux éducatifs et sociaux, compte tenu de la sensibilité du sujet et de son lien direct avec les transformations numériques actuelles. » ■

ACTIONS DE SOLIDARITÉ VIA LES MÉDIAS AUDIOVISUELS

L'ANIRA serre la vis



L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) a rappelé, samedi, dans un communiqué, que l'exercice des actions de solidarité à travers les médias audiovisuels demeure soumis à un cadre légal et réglementaire contraignant, garantissant la transparence et la préservation de l'intérêt général. À l'occasion du mois sacré de Ramadhan, l'Autorité a constaté « la diffusion, par certaines chaînes, de programmes et de campagnes de solidarité au cours desquels des dons ont été collectés sans préciser la destination des fonds ni les mécanismes de gestion et de transparence nécessaires », précise la même source. Tout en saluant « l'esprit de solidarité et d'entraide qui caractérise la société algérienne durant ce mois béni », l'Autorité souligne que « l'exercice des actions de solidarité via les médias audiovisuels demeure soumis à un cadre légal et réglementaire contraignant, garantissant la transparence et la préservation de l'intérêt général ».

Elle a également rappelé « les prérogatives qui lui sont conférées ainsi que les dispositions de l'article 32 de la loi 23-20, selon lesquelles les services de communication audiovisuelle sont tenus de s'abstenir de diffuser ou de publier des contenus mensongers, y compris les programmes ou campagnes médiatiques, afin d'assurer la transparence et l'objectivité de l'information et de protéger le public contre toute forme de manipulation ».

Toute activité caritative ou campagne de collecte de dons dans les médias audiovisuels « doit être menée dans la transparence et l'intégrité, et exclusivement par le biais d'organismes et d'entités légalement habilités, conformément aux lois et règlements régissant ce type d'opérations », ajoute la même source. L'Autorité insiste également sur « la nécessité de préserver la dignité des personnes concernées par les actions de solidarité et de ne pas exploiter médiatiquement leur situation ». ■

TAMAZIGHT

Vers la création d'un Conseil national de la terminologie juridique et judiciaire

Afin de concrétiser l'engagement de l'État en faveur de la promotion de la langue amazighe, le garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, envisage la création d'un Conseil national de la terminologie juridique et judiciaire en tamazight. Cette instance, couvrant l'ensemble des variantes linguistiques, vise à consolider la place de la langue nationale au sein des institutions de la République. »

Le ministre de tutelle a présidé, samedi, à l'École supérieure de la magistrature (ESM) de Koléa, (Tipasa), une journée d'étude intitulée « La langue amazighe dans le système judiciaire national : vers la consécration de Tamazight dans la pratique judiciaire et professionnelle », organisée à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle (21 février).

Accompagné par le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, M. Boudjemaa a révélé que son département réfléchit à la création d'un « Conseil national des terminologies juridiques et judiciaires en langue amazighe, dans toutes ses variantes linguistiques », en concrétisation de l'engagement de l'Algérie en faveur de la promotion de cette langue et du renforcement de sa place au sein des institutions de la République. Cette instance, ajoute le ministre, « permettra d'élaborer une vision intégrée

et d'assurer l'efficacité du service public dans le respect des constantes de l'identité nationale, contribuant ainsi à consolider la confiance des citoyens dans les institutions de l'État ». L'intégration de Tamazight dans le champ judiciaire « n'est pas une revendication symbolique, mais un choix souverain et civilisationnel, à même de renforcer l'unité nationale et de faire d'une justice qui s'adresse au citoyen dans sa langue une justice plus équitable et plus proche de lui », a-t-il souligné.

Pour sa part, M. Assad a affirmé que l'intégration de la langue amazighe dans le système judiciaire constitue « un choix d'État et une question de souveraineté », s'inscrivant dans un projet national stratégique visant à conforter l'État de droit et à consacrer les principes d'une citoyenneté égale dans le cadre de l'unité nationale et de la diversité culturelle. À cet égard, M. Assad a mis en exergue l'importance du renforcement de la coordination entre le HCA, les institutions du ministère de la Justice et les organisations professionnelles concernées, en vue « d'élaborer un plan d'action fixant les objectifs et les mécanismes de suivi », tout en œuvrant à « l'unification de la terminologie juridique à travers des commissions linguistiques conjointes, en prélude à l'élaboration d'un dictionnaire juridique amazigh de référence unifié ». ■

En invitant ses clients à présenter leurs NIN
Sonelgaz s’engage à protéger les données personnelles

Les directions de distribution d’Alger, relevant de la Société algérienne de distribution de l’électricité et de gaz (Sonelgaz-Distribution) ont lancé une campagne de collecte du Numéro d’identification national (NIN) de ses clients, dans le cadre de l’opération de mise à jour de leurs données administratives.

Dans ce cadre, la Direction de distribution d’électricité d’El Harrach a précisé dans un communiqué, que cette opération qui s’inscrit dans le cadre d’«une vision organisationnelle moderne», vise à «renforcer l’exactitude des informations relatives aux clients, à établir une base de données fiable et actualisée, et à sécuriser les différentes procédures contractuelles, contribuant ainsi au renforcement de la fiabilité et à l’amélioration de la qualité du service, tout en soutenant le processus de transformation numérique adopté par Sonelgaz au sein de ses différentes structures» selon l’APS.

La Direction a, par ailleurs, affirmé son «plein engagement à protéger les données personnelles des clients et à garantir leur traitement en toute confidentialité, conformément aux dispositions de la loi 18-07 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel», relevant que «le numéro d’identification NIN est exclusivement utilisé à des fins administratives et qu’il est conservé au sein d’un système d’information sécurisé, selon les normes de protection et de sécurité cybernétique en vigueur, son accès étant limité aux instances légalement habilitées».

Afin de garantir le bon déroulement de l’opération, la Direction a invité ses clients à se rapprocher des agences commerciales munis d’une carte d’identité en cours de validité.

Dans un communiqué, la direction de distribution de l’électricité et du gaz de Bologhine a souligné l’importance de l’opération qui vise à «garantir la précision de l’identité du client et à sécuriser les transactions et les contrats, en améliorant la qualité des services et de leur fiabilité de manière constante».

Le NIN «est exclusivement utilisé à des fins administratives. Il est conservé de manière sûre et protégée et son accès est strictement réservé aux parties et instances légalement habilitées», a précisé la même source, appelant à adhérer positivement à cette campagne qui «aura un impact direct sur la simplification des procédures, l’accélération des transactions, le renforcement du niveau de sécurité et l’amélioration de la qualité du service public dans le cadre d’une administration numérique moderne qui place le client au cœur de ses priorités».

La direction de distribution de l’électricité et du gaz de Sidi Abdallah a affirmé, dans un communiqué, que le NIN constitue «un outil clé» dans le processus de communication entre le portail gouvernemental unifié et les différents services fournis au client.

Le communiqué précise que le NIN permettra à Sonelgaz d’améliorer la gestion des relations client à travers l’adoption d’un codage unifié incluant toutes ses adresses de consommation, contribuant ainsi à un service commercial plus performant et plus efficace.

Après avoir réaffirmé son engagement total à respecter scrupuleusement les dispositions de la loi n18-07 et de la loi complémentaire 25-11 relatives à la protection des données à caractère personnel, la direction indique que la campagne est menée à travers des prospectus distribués aux clients, pour fournir leur NIN et leur numéro de téléphone, comme étape préliminaire au lancement d’un service de notification par SMS. Ce service permettra à la base de données sécurisée d’envoyer les différentes notifications aux clients, à l’instar des factures, les échéances de paiement, les coupures programmées, les nouveautés relatives au service et autres informations.

La direction invite ses clients à «coopérer et à contribuer activement au succès de cette campagne, compte tenu de son impact direct sur le développement des services et l’amélioration de la qualité de ses performances», conclut le communiqué. **R. E.**

ONDULEURS PHOTOVOLTAÏQUES CONNECTÉS AU RÉSEAU
Le CDER met en service son laboratoire d’essai

Le Centre de Développement des Énergies Renouvelables (CDER) Annonce la mise en service du laboratoire d’essai de performance et de rendement des onduleurs photovoltaïques connectés au réseau, mis en œuvre au sein de la Plateforme Technologique Photovoltaïque (PVTP) – Laboratoire INV-PV.

PAR FATIHA A.

Selon un communiqué du CDER publié sur sa page officielle facebook, ce laboratoire réalise des essais techniques conformes aux exigences de la norme internationale IEC 61683, dans le cadre du système qualité du laboratoire INV-PV. Les essais portent sur la mesure du rendement des onduleurs photovoltaïques, la mesure des pertes à vide et des pertes en veille, l’établissement des courbes de rendement, le calcul des rendements pondérés et énergétiques, conformément à la méthodologie définie par la norme IEC 61683 et sur l’expertise des performances des onduleurs

Les résultats sont documentés dans des rapports d’essais techniques traçables, précisant les conditions et limites des essais réalisés.

Selon le CDER, ce service s’adresse aux fabricants, importateurs, EPC, bureaux d’études et acteurs du secteur photovoltaïque, souhaitant qualifier et comparer les performances de leurs équipements, - sécuriser les choix techniques de leurs projets, - disposer de résultats d’essais fiables, documentés et exploitables.

Le laboratoire INV-PV informe que la réception des demandes d’essais est désormais ouverte. Toute demande d’essais doit être formalisée au moyen du Test Request Form (TRF), disponible en versions française et anglaise, et transmise exclusivement



par voie électronique, précise-t-on.

Un laboratoire d’essais pour onduleurs photovoltaïques (PV) connectés au réseau joue un rôle crucial dans la qualification, la certification et l’optimisation des performances de conversion d’énergie. Il mesure le rendement (IEC 61683), analyse la qualité de l’onde, sécurise les choix techniques pour les développeurs et garantit la conformité aux normes réseau (puissance, injection).

Ils sont également cruciaux pour garantir la performance, la sécurité et la conformité aux normes (ex. IEC

61683, CDER). Ils valident le rendement, la qualité de l’énergie injectée (faible taux harmonique), la stabilité, et la fiabilité des équipements avant leur mise sur le marché, assurant ainsi la sécurité du réseau électrique.

Ils assurent que les onduleurs respectent les normes internationales (IEC 61683) et nationales, garantissant la sécurité des installations, cder.dz.

Ils mesurent précisément le rendement, des pertes à vide et en veille, permettant la comparaison et la sé-

lection de produits performants. Ils permettent aussi la vérification du contrôle des courants injectés, de la synchronisation, et de la gestion de la puissance active/réactive, limitant les harmoniques. Ils font des tests en conditions réelles ou simulées (bancs d’essais) pour évaluer la robustesse des composants et valident des dispositifs de protection contre les sous/surfréquences et sous/surtensions. Ces essais sont indispensables pour les fabricants, installateurs (EPC) et bureaux d’études afin de sécuriser les investissements solaires. ■

Poste et télécommunications

Ouverture des inscriptions au « Global Africa Tech 2026 »

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé l’ouverture des inscriptions à Global Africa Tech 2026, principal événement continental dans le domaine des communications et des technologies, qui se tiendra à Alger du 28 au 30 mars 2026 au Centre international de conférences Abdelatif Rahal.

Selon un communiqué du ministère, cette conférence réunira des milliers de professionnels, d’experts et de représentants d’institutions et d’entreprises technologiques, constituant ainsi une plateforme incontournable pour débattre des dernières évolutions et innovations du secteur des communications et des technologies sur le continent africain.

Placée sous le slogan « Tous les réseaux, une seule conclusion », cette manifestation s’inscrit dans une vision ambitieuse visant à promouvoir une Afrique numériquement unifiée, à travers l’intégration des réseaux terrestres, spatiaux et marins, et la construction d’un système de communication moderne, sécurisé et durable.

L’événement, organisé par le Ministère des Postes et des Télécommunications, réunira plus de 5 000 participants issus de 45 pays, dont 50 ministres et décideurs, ainsi que des représentants d’entreprises technologiques mondiales et des experts du secteur des communications et des technologies.

F. A.

FINANCES

La Bourse d’Alger classée 4^e selon le FMA

Dans son rapport trimestriel sur la performance des marchés financiers arabes, le Fonds monétaire arabe (FMA) a classé La Bourse d’Alger parmi les marchés financiers les plus performants au niveau arabe au quatrième trimestre, rapporte l’APS.

Le Fonds a précisé que le volume des transactions à la Bourse d’Alger a dépassé 3,7 millions d’actions échangées durant les trois derniers mois de l’année écoulée, contre 1,9 million d’actions au troisième trimestre précédent, soit une hausse de 1,8 million d’actions.

Grâce à ces résultats positifs, la Bourse d’Alger s’est classée deuxième en termes de croissance du volume des transactions parmi les 16 places boursières arabes couvertes par le rapport, avec une progression

trimestrielle de 91,10 %, après la Bourse de Beyrouth qui a enregistré une hausse de 305,17 %.

Par ailleurs, la valeur des transactions à la Bourse d’Alger a atteint 52,2 millions de dollars au quatrième trimestre 2025, contre 28,8 millions de dollars au troisième trimestre, soit une augmentation trimestrielle de 81,38 %. Elle se positionne ainsi au troisième rang en termes de croissance au niveau arabe, après les Bourses de Bahreïn et de Palestine, lesquelles ont enregistré des hausses respectives de 151,82 % et 87,94 %.

S’agissant de la capitalisation boursière globale de la Bourse d’Alger, celle-ci est passée de 5,466 milliards de dollars au troisième trimestre 2025 à 5,761 milliards de dollars au quatrième trimestre, soit une augmentation de 295 millions de dol-

lars, représentant une croissance de 5,4 %. Elle occupe ainsi le sixième rang parmi les marchés financiers arabes ayant enregistré les plus fortes hausses de capitalisation.

Dans l’ensemble, les indicateurs des marchés boursiers arabes ont enregistré une performance contrastée au quatrième trimestre 2025, ce qui s’est reflété sur l’indice composite du FMA, en recul de 1,04 % sur une base trimestrielle.

S’agissant de la capitalisation boursière, les marchés financiers arabes ont effacé les gains réalisés à la fin du quatrième trimestre, accusant un recul de 2,48 %, pour s’établir à environ 4208 milliards de dollars, contre 4315 milliards de dollars au troisième trimestre de la même année.

Au total, 11 bourses arabes ont affiché des résultats positifs en termes

de capitalisation, dont la Bourse d’Algérie, tandis que la valeur de cinq autres marchés a reculé.

Concernant les transactions, la valeur des actions échangées sur l’ensemble des marchés financiers arabes a augmenté pour atteindre environ 261,42 milliards de dollars, enregistrant une hausse trimestrielle de 9,19 milliards de dollars sur une base trimestrielle. Les données font état d’une progression des volumes d’échanges dans 11 Bourses.

Les secteurs des services, des banques, des télécommunications, des biens d’équipement et des technologies ont affiché de bonnes performances, tandis que les secteurs de l’énergie, de la pétrochimie, de l’immobilier, du transport ainsi que des assurances ont reculé dans plusieurs marchés arabes.

R. E.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

100 nouveaux projets en cours de réalisation

L'Algérie a réalisé des progrès remarquables dans la production pharmaceutique ces dernières années où le taux d'autosuffisance du marché national a atteint 83 %, alors que des augmentations supplémentaires sont attendues grâce aux projets en cours et à la politique adoptée pour soutenir l'industrie pharmaceutique.

PAR FATIHA A.

C'est ce qu'a révélé, hier, Dr. Khadija Bouguerra, chargée de la gestion de la qualité au sein de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) lors de son intervention à la radio nationale chaîne 1.

Le Dr Bouguerra a expliqué que ces progrès concrétisent les directives du Président de la République visant à atteindre la souveraineté pharmaceutique et à renforcer la sécurité sanitaire. Cette vision a été renforcée par la création du ministère de l'Industrie pharmaceutique en 2020, ainsi que par le lancement opérationnel de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques la même année.

Présentant les réalisations du secteur, la responsable a révélé que l'Algérie compte actuellement 233 unités et usines de production pharmaceutique. Elle a ajouté que le ministère de l'Industrie pharmaceutique a approuvé les autorisations pour 100 nouveaux projets actuellement en cours de réalisation, représentant un tiers de toutes les usines pharmaceutiques d'Afrique.

Elle a également souligné que l'Algérie dispose de plus de 780 lignes de production pour différents types de médicaments, et a insisté sur le fait que le pays est le seul en Afrique et dans le monde arabe à produire lo-

calement des stylos à insuline. Elle a ajouté que l'Algérie fabrique environ 54 types de médicaments contre le cancer parmi les près de 200 médicaments inscrits au formulaire national pour lutter contre cette maladie. Mme Bouguerra a souligné que les autorisations accordées pour de nouveaux projets de production pharmaceutique auront un impact positif sur le marché du travail, notamment grâce à l'enregistrement de projets de production de médicaments innovants, ainsi qu'au projet de création d'un centre de recherche biologique et de production de vaccins.

Elle a également mentionné un nouveau projet avec le groupe Saidal dans le domaine de la thérapie cellulaire, qui devrait dynamiser l'emploi et soutenir l'innovation dans l'industrie pharmaceutique nationale.

Dans le même contexte, Mme Bouguerra a révélé que l'Algérie avait accueilli une délégation d'experts de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour une visite de terrain visant à évaluer et à suivre le cadre réglementaire national en matière de production pharmaceutique. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour atteindre le niveau 3 du Modèle de maturité des capacités de l'Autorité nationale de réglementation.

Elle a expliqué que ce système repose sur quatre acteurs : le ministère



de la Santé, le ministère de l'Industrie pharmaceutique, l'Agence nationale des produits pharmaceutiques et le Centre national de pharmacovigilance. Une auto-évaluation a été menée en juin dernier, suivie de la publication de plus de 430 recommandations de l'OMS portant sur neuf fonctions réglementaires essentielles, dont l'enregistrement, la vigilance, l'inspection et les essais cliniques. «L'objectif est de mener à bien la mise en œuvre de ces recommandations avant de procéder à l'évaluation formelle en vue d'atteindre le niveau 3 de maturité. Ceci permettra au système réglementaire national de gagner en efficacité et en stabilité, ouvrant la voie à une reconnaissance internationale et renforçant les opportunités de partena-

riats et d'exportations», a-t-elle déclaré à cet effet. L'invitée de la radio chaîne 1 a souligné que l'Algérie a réalisé des progrès significatifs dans la mise en œuvre des recommandations de l'OMS, certaines atteignant un taux de mise en œuvre supérieur à 78 %, tandis que les 30 % restants sont encore en cours de finalisation en raison de leur complexité.

À cet égard, elle a confirmé que la délégation de l'Organisation mondiale de la Santé s'est félicitée du nombre de décisions et de résolutions réglementaires publiées par les ministères de l'Industrie pharmaceutique et de la Santé, ainsi que par l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, visant à moderniser les textes d'application conformément aux normes internationales. ■

Marchés de consommation Une nette stabilité des prix, selon l'ANCA

L'Association nationale des commerçants et artisans algériens (ANCA) a confirmé hier, dans un communiqué, s'appuyant sur des informations recueillies dans différents marchés du pays et sur des observations de terrain dans les commerces, que les marchés connaissent actuellement une abondance de biens de consommation en général, et de produits alimentaires en particulier, ainsi qu'une nette stabilité des prix.

L'association explique cette abondance par plusieurs facteurs, notamment l'augmentation de la production agricole en général, et de fruits et légumes en particulier, suite à une saison agricole favorable grâce à des pluies précoces. Des quantités supplémentaires de produits de grande consommation ont également été mises sur le marché par les services publics et diverses unités de production, et l'ouverture de nouveaux marchés à travers le pays a contribué à dynamiser l'offre et à stabiliser les prix.

Ces derniers jours, les marchés de fruits et légumes ont enregistré une baisse relative des prix de plusieurs produits par rapport à la période précédant le Ramadan, où les prix étaient à la hausse en raison d'une demande accrue.

L'Association nationale des commerçants et artisans algériens a confirmé la poursuite de la baisse des prix des fruits et légumes durant le mois sacré, la demande restant stable. Ils ont également indiqué que les marchés de gros resteront ouverts pendant tout le Ramadan, à l'exception du vendredi, suite à la suppression du jour férié du week-end, afin de permettre aux commerçants de réapprovisionner quotidiennement leurs clients.

L'Association a salué, dernièrement, les mesures prises par les pouvoirs publics, afin de garantir la stabilité de l'approvisionnement du marché en produits de large consommation, durant le mois sacré de Ramadhan.

A ce propos, le président de l'ANCA, Tahar Boulouar, a exprimé, dans une conférence de presse, «la satisfaction de son organisation quant aux mesures prises, notamment en ce qui a trait à l'injection de quantités supplémentaires de produits alimentaires de large consommation et à l'augmentation de l'importation des viandes et des cheptels jusqu'à 100%, ce qui a contribué à dissiper les appréhensions concernant la hausse des prix».

Le président de l'ANCA a également annoncé la participation de l'association dans la campagne de sensibilisation et de rationalisation de la consommation, lancée par le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, ajoutant que le stock actuel de denrées alimentaires et de consommation «couvre les besoins du mois de Ramadhan et après ce mois».

L'Association Nationale des Commerçants et Artisans (ANCA) en Algérie joue un rôle central dans la régulation du marché, la stabilité des prix et la promotion du produit national. Elle lutte contre la spéculation, surtout pendant le Ramadhan, et encourage l'exportation ainsi que la participation des artisans aux foires.

L'ANCA veille à l'approvisionnement régulier, notamment en produits de large consommation, et mobilise contre la spéculation au soutien à la production nationale à travers la promotion du «Made in Algeria» et encouragement de l'artisanat local et la promotion des exportations par un accompagnement des opérateurs économiques vers les marchés internationaux et africains, notamment en participant aux foires commerciales. La 2e édition du Salon de l'Algérie 2026 à Lyon du 6 au 8 avril 200 exposants au rendez-vous Algeria Invest illustre l'implication de l'ANCA pour promouvoir le savoir-faire algérien à l'étranger. **F. A.**

AU PRIX DE 330 DA LE KILO

Début d'approvisionnement des marchés en poulet congelé

L'Office national des aliments du bétail (ONAB) a annoncé dans un communiqué avoir commencé à approvisionner progressivement le marché en poulet congelé au prix de 330 DA le kilogramme. Cette initiative vise à garantir la disponibilité de ce produit pendant le Ramadan et à contribuer à la stabilité des prix, soutenant ainsi le pouvoir d'achat des citoyens.

Le communiqué explique qu'«en prévision du Ramadan, cet établissement public a constitué un stock important de poulet congelé, conformément aux directives du Groupe des Industries Alimentaires et de la Logistique (Agrolog)». Il ajoute que «le marché est progressivement approvisionné avec ce produit, une quantité initiale de 2 000 tonnes étant distribuée graduellement par différents circuits de distribution agréés», au prix fixé à 330 DA le kilogramme.

Oltre le poulet congelé, l'ONAB propose également du poulet frais quotidiennement dans ses points de vente afin de garantir un approvisionnement régulier et de répondre aux besoins des citoyens durant le

mois de jeûne. Le communiqué indique également que les points de vente situés à Alger, sont notamment celui de Zeralda (centre-ville), Ain Benian (Centre), Hussein Dey (Centre), Dar El Beida (Centre), Ben Talha, Sidi Moussa, Bir Touta, Bir Khadem, Cheraga et la nouvelle ville de Sidi Abdellah.

Ses produits sont également disponibles sous les tentes Ramadan installées à l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV) à Ain Benian, El Karia (Cheraga), Said Hamdine (Bir Mourad Raïs), Rouisso, El Ketani, Bab Ezzouar et Rouiba. Ils sont aussi disponibles auprès de la Société algérienne des foires et des exportations (SAFEX). Par cette initiative, l'ONAB réaffirme son engagement indéfectible à assurer un approvisionnement régulier du marché national, à soutenir le pouvoir d'achat des citoyens et à contribuer à la stabilité des prix de la viande blanche pendant le Ramadan, tout en s'efforçant de fournir des produits de haute qualité répondant aux besoins de tous les citoyens.

Pour rappel, l'Office national des ali-



ments de bétail (ONAB) a mis en place un programme spécial pour renforcer l'approvisionnement du marché national en quantités importantes de viandes blanches et d'œufs, afin de répondre à la demande croissante et garantir la disponibilité des produits sur le marché national durant le mois de Ramadhan.

Cette mesure, qui prévoit l'augmentation des quantités de viandes blanches à travers ses points de vente, vise à couvrir le marché national et à stabiliser les prix, alors que l'ONAB participe également aux marchés de proximité organisés sur l'ensemble du territoire national pour rapprocher les produits des citoyens.

Le total des points de vente du groupe dépasse 200 espaces de vente pour assurer un approvisionnement régulier et direct aux citoyens, en viandes blanches et en œufs de consommation tout au long du mois sacré, d'autant plus que le groupe dispose de 139 points de vente permanents répartis à travers plusieurs wilayas du pays.

Le groupe s'emploie, en coordination avec ses partenaires, à maintenir des prix raisonnables et accessibles pour les viandes blanches, tout en tenant compte des coûts de production, et ce, dans le cadre de son rôle d'acteur public dans l'organisation du marché et la protection du pouvoir d'achat des citoyens. **F. A.**

RESSOURCES EN EAU

Plusieurs nouveaux projets à Boumerdes

Parmi les projets réceptionnés, il est question de la réhabilitation et la remise en exploitation de 40 sources d'eau à travers la wilaya, la délivrance de 17 autorisations pour l'exploitation d'autant de puits à des fins industrielles, ainsi que la rénovation des équipements de 30 puits artésiens auparavant à l'arrêt, remis en service afin de renforcer les capacités de production et réduire le déficit enregistré dans plusieurs communes.

Le secteur des ressources en eau de la wilaya de Boumerdes a été renforcé par la mise en service de plusieurs nouveaux projets depuis le début de l'année 2025, a-t-on appris, samedi, d'un responsable du secteur. Ces réalisations ont contribué à consolider la sécurité hydrique et à assurer un approvisionnement régulier en eau potable, a indiqué le directeur des ressources en eau, par intérim, Mohamed Kerchouche, lors d'une session du Conseil exécutif de wilaya consacrée au secteur. Il a cité parmi les projets réceptionnés, la réhabilitation et la remise en exploitation de 40 sources d'eau à travers la wilaya, la délivrance de 17 autorisations pour l'exploitation d'autant de puits à des fins industrielles, ainsi que la rénovation des équipements de 30 puits artésiens auparavant à l'arrêt, remis en ser-

vice afin de renforcer les capacités de production et réduire le déficit enregistré dans plusieurs communes. Il a également fait état de l'achèvement et de la mise en service de huit (8) autres puits artésiens destinés à améliorer la distribution, dont un projet d'équipement d'un puits pour l'alimentation de 1.000 logements AADL à Ouled Heddadj et un autre pour l'approvisionnement de 3.000 logements AADL à la cité El Gherf d'Ouled Moussa. A cela s'ajoutent d'autres projets actuellement en cours de réalisation, notamment 10 puits artésiens de substitution dont les travaux d'équipement et de raccordement au réseau électrique ont été récemment lancés. A noter que l'alimentation en eau potable (AEP) de la wilaya est assuré à partir du système de transfert d'eau du barrage de Taksebt



(Tizi-Ouzou), ainsi que des barrages de Keddara Bouzegza, Hamiz et Beni Amrane, outre les puits artésiens et l'eau dessalée produite par les stations de dessalement de Cap Djinet et de Corso. ■

Souk Ahras
Projet de correction torrentielle dans la commune d'Ouled Driss

Un projet de correction torrentielle sera « bientôt » lancé dans la commune d'Ouled Driss (Souk Ahras), a-t-on appris, hier, auprès de la conservation des forêts. Le chef du service de gestion des ressources, des études et des programmes de la conservation, Omar Mezdaout, a précisé à l'APS qu'il s'agit d'entamer « courant mars prochain » des travaux de réalisation de ce projet destiné à freiner le courant et à retenir les matériaux (roches, débris, sédiments). Les travaux prévus, inscrits dans le cadre du programme d'investissements public de l'Etat pour l'exercice 2026, permettront de protéger les terres agricoles de l'érosion et de réduire les sédiments qui s'écoulent par ces chemins vers le barrage d'Oued Djedra, dans la commune de Souk Ahras, afin de préserver les ressources en eau et l'environnement, a ajouté le même responsable. Selon M. Mezdaout, ce projet, dont le coût financier est estimé à 9 millions de dinars, comprend la construction de petits barrages et de gabions d'un volume de 1.000 m3, le long des cours d'eau et des versants de la commune d'Ouled Driss.

APRÈS UNE OPÉRATION DE LIFTING Remise en service du siège de la commune d'Oran



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, accompagné du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a procédé, samedi, à la remise en service du siège de la commune d'Oran, à l'issue d'une vaste opération de réhabilitation. Lors de cette visite, M. Sayoud et M. Chaïb, en présence du wali d'Oran, Ibrahim Ouchene, et du président de l'Assemblée populaire communale d'Oran, Amine Allouche, ont inspecté les différents services et bureaux du siège communal, situé au centre-ville. Ils ont pris connaissance des travaux de restauration et de modernisation réalisés sur une période de 16 mois, pour un

montant global dépassant 758 millions DA. Par ailleurs, le ministre a inauguré, en compagnie du secrétaire d'Etat, la trémie (tunnel souterrain) de la place du 1er Novembre 1954, au niveau de l'ancien carrefour giratoire « El Mechtala », dans la commune de Bir El Djir. Cet ouvrage a été réalisé par l'Entreprise nationale des ponts et travaux d'art « Sapta », pour un coût estimé à 1,7 milliard DA. Ce nouvel aménagement, reliant la route nationale n 11 à plusieurs axes desservant notamment les quartiers Colonel Lotfi, El-Yasmine et Es-Sénia, a permis de réduire considérablement les embouteillages enregistrés dans les deux sens de circulation. La partie supérieure du tunnel a

également fait l'objet d'un aménagement paysager comprenant l'installation d'une statue du fondateur de l'Etat algérien moderne, l'Emir Abdelkader, la réalisation de trois fontaines, la création d'espaces verts ainsi que la mise en place d'un éclairage public, conférant ainsi une dimension esthétique à l'ensemble. Dans une déclaration à la presse, M. Sayoud a souligné que cet ouvrage contribuera à fluidifier la circulation et à atténuer durablement la congestion routière dans cette zone stratégique. Le ministre avait, plus tôt dans la journée, procédé avec M. Chaïb à l'inauguration et à la mise en service de l'annexe régionale chargée de la légalisation des documents destinés à un usage à l'étranger. ■

Labours-semailles à El Tarf Emblavement de plus de 12.000 hectares

Une superficie céréalière de 12.362 hectares a été ensemencée dans le cadre de la campagne labour-semailles 2025-2026 lancée en octobre dernier pour se poursuivre jusqu'à la fin du mois de février en cours, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction des services agricoles (DSA). Le chef du bureau de la vulgarisation et de l'information de cette structure, Chemseddine Makdiche, a précisé à l'APS que la superficie ensemencée jusque-là « représente 70 % de la superficie totale ciblée cette saison et qui est estimée à 17.600 hectares répartis en 13.300 hectares de blé dur, 1.300 hectares de blé tendre et 3.000 hectares d'orge ». De plus, dans le cadre de cette campagne, 8.535 hectares ont été fertilisés avec des engrais de profondeur (phosphatés) et 3.000 hectares avec des engrais azotés, selon la même source qui a fait savoir que 94 dossiers sur les 95 déposés liés à l'octroi du crédit bonifié « R'fig » ont été approuvés. M. Makdiche a également fait part, à ce propos, de l'ouverture d'un guichet unique au sein de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) d'El Tarf et de deux autres, depuis 2025, dans les communes d'Ain El Assel et de Bouhadjar pour assurer l'accompagnement des producteurs de céréales.

Timimoun Extension de la laiterie Gourara

La laiterie Gourara (Timimoun) a entrepris une extension de sa chaîne de production en vue de doubler sa capacité de production de lait pasteurisé et mieux répondre à la demande croissante sur ce produit, a-t-on appris samedi des services de la wilaya. L'extension, accompagnée d'une rénovation des équipements, permet de porter la production quotidienne de lait de 5.000 à 10.000 litres, et d'assurer la continuité d'approvisionnement en lait en sachets, a indiqué le directeur du commerce de la wilaya, Moussa Nemer. Selon le directeur de la laiterie Gourara, Nadjem Bekraoui, cette unité entend accroître sa production une fois sa dotation en poudre de lait, actuellement de 35.000 tonnes/mois, soit revue à la hausse. Fruit d'un investissement privé, cette laiterie ambitieuse, à travers l'augmentation de sa production, couvrir le marché en ce produit de large consommation, très sollicité durant le mois de Ramadhan, notamment.

Batna Production de plus de 600.000 quintaux d'olives

Une production de 617.139 quintaux d'olives a été réalisée dans la wilaya de Batna au titre de la saison agricole 2025-2026, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction des services agricoles (DSA). Selon le directeur du secteur, Ahmed Sebki, la production de cette année a dépassé les prévisions initialement établies qui tablaient sur 585.607 quintaux, soit une augmentation de 31 532 quintaux. Le même responsable a ajouté que la superficie dédiée, cette saison, à la culture de l'olivier est de 13.104 hectares, dont 11.465 hectares productifs. La wilaya de Batna compte 32 huileries dont 15 modernes et 17 traditionnelles, qui permettent de produire 5 millions de litres d'huile d'olive, a-t-on précisé de même source.

RAMADHAN

Comment optimiser son sommeil ?

Pendant ce mois béni, le sommeil devient un véritable enjeu. Entre réveils précoces pour le shour, soirées prolongées et repas décalés, le corps est soumis à des rythmes inhabituels. Bien gérer son sommeil s'avère donc une nécessité pour rester énergique, concentré et serein tout au long du jeûne.

Durant le mois de ramadhan, l'attention se porte souvent sur l'alimentation et l'hydratation. Pourtant, le sommeil est l'un des piliers les plus impactés par le jeûne. En effet, le Ramadhan entraîne une désynchronisation de l'horloge biologique. Les heures de coucher et de lever changent, les repas sont décalés et le sommeil devient souvent plus fragmenté. Plusieurs études montrent une réduction du temps total de sommeil et une augmentation des réveils nocturnes durant ce mois, en particulier lors de la première semaine. Selon une revue récente publiée dans *Healthcare* (2025), ces perturbations sont associées à une baisse de la vigilance et à une fatigue accrue, surtout chez les personnes qui n'ont pas anticipé ces changements. D'où l'intérêt d'une préparation progressive. Le mois de Ramadan transforme profondément notre rythme de vie. Les repas sont décalés, les soirées se prolongent, les réveils nocturnes deviennent quotidiens. Si cette période est spirituellement intense et enrichissante, elle peut aussi fragiliser un pilier essentiel de notre santé : le sommeil. Alors, comment concilier jeûne, prière, travail et repos sans épuiser son organisme ?

Selon de nombreux spécialistes du sommeil, le principal défi durant le Ramadhan n'est pas tant la diminution du nombre d'heures dormies

que la fragmentation du sommeil. Le réveil pour le shour interrompt le cycle naturel du repos, ce qui peut altérer les phases profondes et réparatrices. Selon les experts, notre horloge interne — le rythme circadien — fonctionne selon une alternance stable entre veille et sommeil. Ainsi, lorsque l'on se couche tard après l'iftar et que l'on se réveille très tôt pour le shour, ce cycle est perturbé. Résultat : fatigue persistante, difficultés de concentration, irritabilité, voire baisse de performance professionnelle.

Des spécialistes en médecine du sommeil expliquent que dormir moins de 7 heures par 24 heures, de façon répétée, peut affecter l'attention, la mémoire et le temps de réaction. Cela peut être particulièrement problématique pour les personnes exerçant des métiers à responsabilité ou à risque (conducteurs, agents de sécurité, professionnels de santé, ouvriers manipulant des machines). Les nutritionnistes soulignent que la qualité du repas du soir influence directement la qualité du sommeil. Un iftar trop copieux, riche en graisses ou en sucres rapides, peut provoquer des troubles digestifs et retarder l'endormissement. Les boissons excitantes (thé, café, sodas) consommées tardivement accentuent également les difficultés d'endormissement. C'est pourquoi, les experts recommandent un repas équilibré et



modéré, une hydratation suffisante mais étalée et une limitation des excitants après l'iftar. Les spécialistes estiment aussi que la sieste courte comme un allié précieux pendant le Ramadhan. Une sieste de 20 à 30 minutes en début d'après-midi permet de récupérer sans perturber le sommeil nocturne, de quoi améliorer la vigilance, l'humeur et les capacités cognitives.

En revanche, une sieste trop longue peut entraîner une inertie au réveil et rendre l'endormissement plus dif-

ficile le soir. Pour mieux répartir son sommeil, les experts proposent plusieurs stratégies, comme se coucher plus tôt après les prières du soir lorsque cela est possible, cumuler 7 à 8 heures de sommeil sur 24 heures (nuit + sieste), maintenir des horaires relativement réguliers, réduire l'exposition aux écrans avant le coucher et aménager un environnement calme, sombre et frais. Les médecins rappellent aussi le sommeil n'est pas un simple temps de repos. Il s'agit d'un mécanisme biologique fonda-

mental qui permet au corps et à l'esprit de récupérer, de se réguler et de fonctionner de manière optimale. Pendant le Ramadhan, lorsque les habitudes alimentaires et les horaires sont modifiés, l'enjeu du sommeil devient encore plus crucial. Il joue un rôle central dans l'immunité, la régulation hormonale, la gestion du stress et la santé cardiovasculaire. En somme, préserver son sommeil durant ce mois béni contribue à maintenir son énergie, sa concentration et sa sérénité spirituelle. **A. B.**

Sommet sur l'IA à New Delhi

Des dizaines de pays appellent à une « IA sûre, fiable et robuste »



Des dizaines de pays ont appelé à une intelligence artificielle (IA) « sûre, fiable et robuste », dans une déclaration commune publiée samedi à l'issue du sommet sur l'IA à New Delhi. « Promouvoir une IA sûre, digne de confiance et robuste est essentiel pour instaurer la confiance et maximiser les bénéfices sociaux et économiques », affirme le texte signé par 86 pays et deux organisations internationales. « Nous pensons que le potentiel de l'IA ne se réalise pleinement que lorsque ses bénéfices sont partagés par l'ensemble

de l'humanité », affirme la déclaration publiée à l'issue de ce sommet de cinq jours. Le texte qualifie l'avènement de l'IA de « point d'inflexion dans la trajectoire de l'évolution technologique ». Des dizaines de délégations, venues du monde entier, se sont retrouvées cette semaine dans la capitale indienne pour discuter notamment de la manière d'encadrer cette technologie à l'essor fulgurant. Le Premier ministre indien Narendra, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres et les plus grands patrons de la « tech », dont Sam Altman, d'Open AI, sont intervenus au cours du sommet.

Parmi les sujets brûlants figuraient les avantages sociétaux de la traduction multilingue par IA, les menaces pesant sur l'emploi et le problème de la consommation énergétique des centres de données. Antonio Guterres, avait confirmé le lancement d'une commission scientifique destinée à faire « du contrôle humain » de l'IA « une réalité technique ». Pour sa part, le patron d'OpenAI, Sam Altman, avait déclaré jeudi que cette technologie en plein essor avait un besoin urgent de régulation.

SANTÉ

Légumes à privilégier pendant le Ramadhan

Pendant le Ramadhan, bien choisir ses légumes est primordial pour maintenir énergie, hydratation et satiété tout au long de la journée de jeûne. Les horaires décalés, les repas concentrés le soir et le matin perturbent le rythme alimentaire et peuvent fragiliser l'organisme, rendant le choix des légumes particulièrement important pour traverser ce mois sacré en bonne santé. Selon les experts, les légumes riches en fibres et en eau, comme le brocoli, les épinards, le concombre, ou les carottes, sont idéaux pour prolonger la sensation de satiété, favoriser la digestion et apporter un cocktail de vitamines et minéraux essentiels. Le brocoli, par exemple, fournit des vitamines A, C et K ainsi que du calcium et du potassium, tandis que les épinards apportent fer, magnésium et antioxydants pour soutenir le métabolisme. Le concombre et la courgette, très riches en eau, contribuent à l'hydratation, indispensable pour compenser les longues heures sans boire. Privilégier les légumes de saison, tels que la courgette, le poireau, le fenouil ou les petits pois, optimise à la fois la nutrition et la fraîcheur des repas. Ces légumes permettent éga-



lement de varier les préparations et de cuisiner de façon saine et équilibrée, tout en réduisant la consommation d'aliments transformés trop gras ou sucrés.

La manière de cuisiner les légumes est essentielle pour conserver leurs bienfaits. Les cuissons douces — vapeur, papillote ou sautés rapidement avec un filet d'huile végétale — préservent vitamines et minéraux, tandis que les fritures ou sauces lourdes doivent être évitées pour ne pas alourdir la digestion ou provoquer une faim prématurée. Les légumes peuvent être combinés avec des pro-

téines légères. De même, l'hydratation reste un facteur clé pour bien traverser le Ramadhan. Les légumes riches en eau, associés à 1,5 à 2 litres de boissons non sucrées entre le Ftour et le Shour, permettent de maintenir la vitalité, de faciliter la digestion et de prévenir la fatigue souvent ressentie en milieu de journée. En évitant les légumes frits, trop gras ou très riches en amidon, et en favorisant des ingrédients frais, de saison et bien préparés, il est possible de préserver santé, énergie et confort digestif tout au long du mois sacré. **R. S.**

GUINÉE LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES FIXÉES AU 24 MAI

Les élections législatives et locales en Guinée auront lieu le 24 mai, quelques mois après la présidentielle remportée par Mamadi Doumbouya, selon un décret lu vendredi à la télévision publique. Le général Doumbouya a été élu pour un mandat de sept ans à l'issue du scrutin du 28 décembre, avec un score de 86,72% des voix. L'organisation des élections législatives et locales le 24 mai prochain marquerait une nouvelle étape pour rétablir l'ordre constitutionnel, après le renversement du président Alpha Condé en 2021. L'armée avait dissous le Parlement et mis en place le Conseil national de transition (CNT), qui fait office jusque-là d'organe législatif.

THAÏLANDE 72 TIGRES TUÉS PAR UN VIRUS DANS UN PARC ANIMALIER

Soixante-douze tigres sont morts ces dernières semaines dans un parc animalier du nord de la Thaïlande en raison d'une infection virale et bactérienne, ont indiqué les autorités locales. Des analyses ont décelé la présence du virus très contagieux de la maladie de Carré, ainsi que de bactéries affectant le système respiratoire, a fait savoir vendredi dans un communiqué le Département de l'élevage de la province de Chiang Mai. « Lorsque les tigres tombent malades, il est plus difficile de le détecter que chez des animaux comme les chats ou les chiens. Au moment où nous avons réalisé qu'ils étaient malades, il était déjà trop tard », a déclaré à un média local le directeur du Département thaïlandais de l'élevage, Somchuan Ratanamungklanon.

Soudan DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

5 attaques contre des structures médicales depuis le début de l'année

« Au cours des 50 premiers jours de 2026, cinq attaques contre les services de santé ont déjà été recensées au Soudan, faisant 69 morts et 49 blessés », a écrit le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus sur les réseaux sociaux. La dernière en date a visé dimanche l'hôpital Al-Mazmoum dans l'Etat de Sennar, dans le sud-est, et fait trois morts parmi les patients et sept blessés, dont un employé, selon le responsable onusien.



Depuis le début de l'année 2026, cinq attaques contre des structures médicales ont déjà été recensées au Soudan, a déclaré samedi le responsable de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les combats qui opposent depuis près de trois ans l'armée régulière aux Forces de soutien rapide (FSR) ont désarticulé un système de santé déjà fragile. Plus d'un tiers des établissements de santé du pays restent non opérationnels. « Au cours des 50 premiers jours de 2026, cinq attaques contre les services de santé ont déjà été recensées au Soudan, faisant 69 morts et 49 blessés », a écrit le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus sur les réseaux sociaux. La dernière en date a visé dimanche l'hôpital Al-Mazmoum dans l'Etat de Sennar, dans le sud-est, et fait trois morts parmi les patients et sept blessés, dont un employé, selon le responsable onusien. Au total, l'OMS a confirmé au moins 206 attaques contre les centres de santé depuis le

début du conflit, entraînant la mort d'environ 2.000 personnes et plusieurs centaines de blessés. En 2025 seulement, 65 attaques ont fait plus de 1.620 morts, soit 80% de l'ensemble des décès liés aux attaques visant le secteur médical dans le monde, selon l'OMS. Près de trois ans de conflit au Soudan ont fait plusieurs dizaines de milliers de morts, déraciné, dans ses heures les plus sombres, plus de 14 millions de personnes, provoquant ce que l'ONU qualifie de « pire crise humanitaire au monde ». L'OMS s'attend notamment à ce que « 4,2 millions de cas de malnutrition aiguë surviennent au Soudan en 2026, dont plus de 800.000 cas de malnutrition aiguë sévère », avait déclaré mi-février le chef de l'organisation. Environ 33,7 millions de personnes manqueront d'aide humanitaire au Soudan en 2026 selon l'OMS, tandis que l'ONU a averti en janvier que ses stocks pourraient s'épuiser d'ici à fin mars.

Par ailleurs, l'armée soudanaise et les forces conjointes alliées ont repoussé,

samedi, une attaque menée par les Forces de soutien rapide (FSR) contre la ville frontalière d'El Tina, dans l'Etat du Darfour du Nord. Selon un communiqué publié par la Coordination des comités de résistance à El Fasher, des combattants des FSR se sont infiltrés à El Tina, située le long de la frontière entre le Soudan et le Tchad. Ils ont toutefois été confrontés aux troupes de l'armée ainsi qu'aux forces conjointes des mouvements armés alliés au pouvoir militaire, avant de battre en retraite après des affrontements. Le groupe a précisé que les forces attaquantes se sont retirées dès le début des combats dans cette ville à position stratégique. De son côté, le gouverneur de la région du Darfour, Minni Arko Minawi, a qualifié l'assaut des FSR contre El Tina d'« acte criminel visant des civils non armés ». Dans une publication sur Facebook, il a partagé des vidéos présentées comme montrant les forces conjointes s'emparant de véhicules et d'armes appartenant aux FSR à El Tina.

ETATS-UNIS TRUMP RELÈVE LES DROITS DE DOUANE MONDIAUX DE 10 % À 15 %

Le président américain, Donald Trump, a intensifié samedi sa nouvelle offensive commerciale en promettant de porter les droits de douane mondiaux, précédemment fixés à 10 %, à 15 %. Cette décision intervient malgré le jugement de la Cour suprême des États-Unis, qui s'est opposée à ses précédentes hausses tarifaires. « À l'issue d'un examen approfondi, détaillé et complet de la décision ridicule, mal rédigée et extraordinaire anti-américaine sur les tarifs rendue hier par la Cour suprême des États-Unis », le tarif mondial sera porté à 15 % « avec effet immédiat », a écrit Donald Trump sur sa plateforme Truth Social. Cette annonce fait suite à des déclarations prononcées vendredi, au cours desquelles il a qualifié de « profondément décevante » la décision de la Cour invalidant les droits de douane « d'urgence » qu'il avait instaurés à l'échelle mondiale.



PROVINCE ORIENTALE DE SABAH EN MALAISIE EVACUATION DE PLUS DE 4 600 PERSONNES EN RAISON DES INONDATIONS

La Malaisie a évacué plus de 4 600 personnes en raison des inondations qui frappent la province orientale de Sabah, alors que la situation météorologique s'est aggravée samedi. Selon le Secrétariat du Comité de gestion des catastrophes de l'État, le nombre de sinistrés a atteint 4 652 personnes dans l'État samedi soir, rapporte l'agence de presse officielle Bernama. La situation affecte également d'autres territoires de la région. Dans l'État voisin du Sarawak, un premier centre de secours a été ouvert pour accueillir 63 personnes évacuées. Selon les informations rapportées par l'agence Anadolu, s'appuyant sur les données de l'agence de presse officielle malaisienne Bernama, ces opérations interviennent alors que le climat continue de se dé-

tériorer sur la façade orientale. Les prévisions à court terme n'indiquent aucune accalmie immédiate. Le Département météorologique malaisien a précisé que la forte humidité et les précipitations persisteront sur les États de Sabah et de Sarawak tout au long de la semaine. Ces conditions météorologiques sévères sont directement liées à l'arrivée des vents de mousson, qui balayent actuellement plusieurs régions de cet État d'Asie du Sud-Est. De son côté, le Département météorologique malaisien a indiqué mercredi dernier que des conditions humides devraient persister au Sabah et au Sarawak tout au long de la semaine, avec des précipitations attendues dans plusieurs régions après l'arrivée des vents de mousson.

ETATS-UNIS

Nouvelles limites d'émissions des centrales électriques à charbon

Le gouvernement américain a annoncé abaisser les limites d'émissions polluantes imposées aux centrales électriques à charbon aux États-Unis, les autorisant à émettre dans l'air davantage de mercure et d'autres métaux. Ce revirement a été annoncé vendredi dans un communiqué par le patron de l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA), Lee Zeldin. Les États-Unis annulent ainsi des mesures adoptées en 2024 prises par la précédente administration pour restreindre les rejets de ces centrales ainsi que de celles fonctionnant au fioul. « Ces mesures auraient détruit l'énergie américaine », a justifié vendredi M. Zeldin. Ces règles visaient à protéger les populations vivant à proximité de ces installations et donc exposées à une pollution atmosphérique élevée, dont les effets pour la santé peuvent être très graves, comme des atteintes au système nerveux ou des affections pulmonaires. Cette annonce survient une semaine après que le président américain a annoncé abroger le texte qui servait de fondement à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre aux États-Unis. Ce texte sous-tend nombre de réglementations américaines visant à limiter les émissions de gaz polluants, dont certaines s'appliquant aux centrales électriques.

L61 Mobilis (20e journée)

La JSS fait sensation

La JS Saoura s'est emparée de la troisième place du classement de la Ligue 1 Mobilis de football, en s'imposant en déplacement, devant l'USM Alger sur le score de 2 à 1, samedi soir au stade 5 juillet d'Alger en clôture de la 20e journée de compétition. Reléguée à la quatrième place par l'Olympique Akbou (29 pts), vainqueur plus tôt samedi devant le Paradou AC (3-2), la JS Saoura (31 pts) a réussi à reprendre la troisième du podium, en décrochant une belle victoire devant l'USMA (10e, 24 pts), grâce au doublé d'Oussama Bentaleb en premier mi-temps (8e, 39e). L'USMA a réduit le score à l'heure de jeu (60e) sur pénalité transformée par Ghacha. Les gars du Sud-Ouest continuent de surprendre tout le monde avec leur rigueur et leur continuité en remportant des victoires très importantes, alors que les Usmistes semblent dépasser par les événements et se doivent de sortir de l'ornière s'ils veulent terminer sur une bonne note en championnat.

De son côté, l'Olympique Akbou s'est emparé de la troisième place au classement général de, après sa victoire (4-3) face au Paradou AC, samedi après-midi alors que l'ES Ben Aknoun s'est incliné à domicile face à l'USM Khenchela (2-3), au moment où la JS Kabylie a ramené un bon résultat nul de son déplacement chez l'ES Mostaganem (2-0). Pourtant, les choses avaient mal commencé pour les gars de la Soummam, dominé (2-0) sur leur propre terrain, et après seulement douze minutes de jeu, puisque Kohili avait ouvert le score pour les visiteurs à la (10e), avant que son coéquipier, Soukkou, n'aggrave la marque seulement deux minutes plus tard (0-2).

Une entrée en jeu fracassante du Paradou, certes, mais qui a eu pour effet de galvaniser l'équipe locale et de sonner sa charge. Ainsi, après la réduction du score par Benchérifa (19e), l'OA a réussi à ajouter trois autres buts, par Bensaadallah (62e), Mahdaoui (66e) et Labidi (71e), avant de se faire peur une nouvelle fois, en concédant un troisième par Abdelkader Mohamed Islam (87e/4-3).

Une belle remontada des Olympiens

Néanmoins, l'équipe locale s'est bien ressaisie par la suite et a pu préserver sa victoire jusqu'au coup de sifflet final. Un précieux succès, qui la propulse sur la troisième marche du podium, avec 29 points, au moment où le Paradou reste 14e, avec 17 unités.

La deuxième bonne affaire du jour sont à mettre à l'actif de la JS Kabylie, qui même en ayant joué une bonne partie du match en infériorité numérique a réussi à ramener un nul (2-2) de son déplacement chez l'ES Mostaganem, grâce notamment aux réalisations de Belaïd (68e) et Sarr (81e).

Côté ESM, c'est l'inévitable Motrani qui s'était offert un doublé aux 51e et 90e, permettant à son équipe de sauver les meubles, et de revenir à seulement trois longueurs de son précédent au classement général. En effet, avec ce nul, l'ESM porte son capital à 14 unités, ce qui la place à la 15e place, juste derrière le PAC (14e/17 pts).

Autre bonne affaire, celle de l'USM Khenchela, venue gagner (3-2) chez l'ES Ben Aknoun, grâce notamment aux réalisations de Boumechra (56e), Franck Etouga (59e) et Djaouchi (90e+5).

Mondial 2026

Cap sur le Kansas pour les Verts

Le compte à rebours est bel et bien enclenché. Pour leur grand retour sur la scène mondiale à l'occasion de la Coupe du monde 2026, les Verts s'apprêtent à relever un défi de taille, à la fois sportif et logistique.



Au-delà de l'adversité qui les attend sur le terrain, les Algériens devront composer avec un environnement particulier aux États-Unis, où la moindre approximation dans la préparation peut peser lourd dans la balance. Dans cette optique, le staff technique dirigé par Vladimir Petković a arrêté son choix sur la ville de Lawrence, dans l'État du Kansas, pour établir le camp de base de la sélection nationale. Les séances d'entraînement se dérouleront au Rock Chalk Park, une infrastructure moderne et parfaitement équipée, reconnue pour la qualité de ses terrains et de ses installations. Un cadre de travail optimal qui doit permettre aux joueurs de se préparer dans les meilleures conditions possibles, loin de toute distraction.

Le paramètre climatique ne sera pas en reste. En juin et juillet, le Kansas est souvent confronté à des températures élevées, parfois accompagnées d'un taux d'humidité important. Si ces conditions ne sont pas totalement étrangères aux internationaux algériens, elles nécessiteront néanmoins une gestion rigoureuse de la charge de travail et une adaptation physique minutieuse afin d'éviter toute défaillance.

Sur le plan logistique, le choix de Lawrence présente un atout non négligeable. La proximité avec Kansas City, où l'Algérie disputera deux de ses rencontres, permettra de réduire les déplacements et, par conséquent, la fatigue accumulée. Un détail qui peut s'avérer déterminant dans une compétition aussi dense et exigeante qu'un Mondial.

Sportivement, les Fennecs abordent ce rendez-vous pla-

nétaire avec de réelles ambitions. Le souvenir le plus marquant demeure celui de l'édition 2014, sous la conduite de Vahid Halilhodzic, conclue par une qualification historique en huitièmes de finale. Douze ans plus tard, une nouvelle génération aspire à marcher sur les traces de ses illustres devanciers et à écrire un nouveau chapitre glorieux de l'histoire du football algérien.

Le programme des Verts

Versée dans le groupe J, l'Algérie n'a pas été épargnée par le tirage au sort. Les hommes de Petković entameront leur parcours par un choc de très haut niveau face à l'Argentine, championne du monde en titre, le 17 juin. Une entrée en matière corsée qui servira de véritable baromètre pour jauger les ambitions des Verts. Quatre jours plus tard, le 23 juin, les coéquipiers de Mohamed Amoura affronteront la Jordanie. Une rencontre qui pourrait déjà s'avérer décisive dans la course à la qualification pour le tour suivant. Enfin, la sélection nationale bouclera la phase de groupes le 28 juin face à l'Autriche, avec l'objectif clairement affiché de décrocher un billet pour les huitièmes de finale. Les confrontations contre l'Argentine et l'Autriche auront lieu à Kansas City, tandis que le duel face à la Jordanie se disputera à San Francisco, ajoutant une dimension supplémentaire à la gestion du tournoi. Entre exigences sportives, contraintes climatiques et enjeux logistiques, les Verts savent qu'aucun détail ne devra être laissé au hasard pour réussir leur Mondial américain.

Ghorbal participe à un stage d'arbitrage à Doha

La Fédération internationale de football (FIFA) organise une étape à l'intention des arbitres candidats à une participation à la phase finale de la Coupe du monde 2026, dans la capitale qatarie, Doha, du 23 au 28 février, avec la participation de l'arbitre international algérien Mustapha Ghorbal. Agé de 40 ans, Ghorbal est arbitre international depuis 2014. Le natif d'Oran a dirigé plusieurs compétitions internationales, dont la Coupe du monde des clubs disputée l'été dernier aux États-Unis, ainsi que des matchs des éliminatoires de la Coupe du monde 2026 et des compétitions interclubs africaines. L'arbitre algérien a également pris part à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 2025 (21 décembre- 18 janvier). Outre Ghorbal, 19 arbitres représentant trois confédérations continentales (Asie, Afrique et Océanie) participent au séminaire de Doha. La Confédération africaine de football sera représentée par neuf arbitres.

Ce stage comprend des programmes individuels destinés aux arbitres candidats au Mondial 2026, notamment en matière de préparation physique. Une évaluation finale portant sur les aspects techniques, physiques et médicaux leur sera également dispensée afin de les placer dans les meilleures conditions avant le coup d'envoi de la Coupe du monde.

Des séquences vidéo d'actions issues de matchs réels seront analysées et révisées, et des exercices pratiques seront organisés, filmés puis transmis aux instructeurs, afin que les participants reçoivent ensuite leurs observations et appréciations.



Gymnastique/ Coupe du monde 2026 (1ere étape)

Nemour chute et termine septième aux barres asymétriques

La gymnaste algérienne Kaylia Nemour, victime d'une chute en finale des barres asymétriques, a terminé à la septième place du classement de l'épreuve, disputée samedi pour le compte de la première étape de la Coupe du monde de gymnastique artistique 2026, qui se déroule à Cottbus en Allemagne. Après avoir survolé les qualifications avec une note de 15,200 et l'exécution d'un nouveau mouvement, soumise à la Fédération internationale de gymnastique (FIG) en vue de son intégration au Code de pointage, la championne algérienne a obtenu la note 12,900 après sa chute en finale, remportée par l'Italienne Elisa Lorio (14,266), devant la Russe Milana Kaiumova (14,133) et l'autre Italienne Giulia Perotti (14,033). Dimanche, Nemour (19 ans) enchaînera avec une nouvelle finale à la poutre, après avoir décroché la première place des qualifications avec une note de 14,600, devant la Russe Milana Kaiumova (13,866) et l'Allemande Marie Quaas (13,400). Après cette manche allemande, le circuit mondial s'étendra successivement à Bakou (Azerbaïdjan), Antalya (Turquie), Le Caire (Égypte) et Osijek (Croatie), avant de s'achever à Doha (Qatar) du 14 au 18 avril.

Liga

Le Real Madrid pointe du doigt l'arbitre

Samedi, le Real Madrid a subi sa première défaite en Liga depuis début décembre, s'inclinant 2-1 face à Osasuna à El Sadar.

Ce résultat pourrait leur faire perdre la première place en cas de succès du Barça face à Levante. Selon Diario AS, l'entraîneur Alvaro Arbeloa a réagi à cette première défaite en Liga depuis sa prise de fonction le mois dernier. Il estime que son équipe a été lésée et a évoqué sa piètre performance en première mi-temps. «D'après ce que j'ai vu, il y a peut-être eu une faute sur l'action précédente (le but). Deux hors-jeu tout à fait corrects ont également été sifflés contre nous. Mais nous n'avons pas bien joué, nous devons faire beaucoup mieux, avec plus d'intensité. Ce n'est pas facile de jouer en milieu de semaine et en week-end, mais c'est ce qu'on attend de nous. C'est le Real Madrid. Kylian Mbappé a été peu utilisé à El Sadar, même s'il ne semblait pas être à 100 %. Malgré cela, Arbeloa estime avoir pris la bonne décision en titularisant le Français. «Il s'est reposé le week-end dernier, il n'a pas joué contre la Real Sociedad, qui n'est pas une équipe comme les autres. Quand nous pensons qu'il n'est pas en condition de jouer, nous ne prenons pas de risques. Ce n'est pas une décision que je prends seul, je la prends avec les médecins. Il semblait prêt à jouer et, comme je l'ai dit, il n'a pas joué contre la Real Sociedad.» Arbeloa s'attend à ce que son équipe du Real Madrid oublie rapidement cette déception, car elle cherchera à assurer sa qualification pour la Ligue des champions face à Benfica mercredi.

Schlotterbeck intéresse les Merengues

Le Real Madrid prévoit de recruter au moins un défenseur central lors du prochain mercato estival. Le départ de David Alaba est déjà acté, et



l'avenir incertain d'Antonio Rüdiger rend nécessaire le renforcement de ce poste. Ces derniers mois, plusieurs cibles ont été étudiées par les dirigeants du club. Marc Guehi a été écarté lors du mercato hivernal, tandis que Dayot Upamecano a quitté le club après avoir prolongé son contrat avec le Bayern Munich. Ibrahima Konaté reste dans leur viseur, mais il est actuellement devancé par Nico Schlotterbeck dans la liste des priorités. Le Real Madrid considère Schlotterbeck comme une option viable pour cet été et, selon le quotidien AS, le club madrilène intensifie ses efforts pour tenter sérieusement de le recruter. Une

somme de 50 millions d'euros suffirait à convaincre le Borussia Dortmund de céder l'international allemand, dont le contrat expire en 2027. Un transfert de Schlotterbeck serait une surprise de la part du Real Madrid, compte tenu de sa stratégie de transferts ces dernières années. Ils n'ont pas réalisé de transfert onéreux pour un joueur de plus de 20 ans depuis 2019, mais le défenseur de Dortmund représente une opportunité à ne pas manquer. Le FC Barcelone s'est également intéressé à Schlotterbeck ces derniers mois, mais selon Sport, le club catalan a récemment abandonné tout intérêt pour le joueur.

PREMIER LEAGUE

City revient à deux points d'Arsenal

Manchester City est revenu à deux points du leader Arsenal samedi, en s'imposant 2-1 à domicile contre Newcastle pour la 27e journée du championnat d'Angleterre. La formation de Pep Guardiola compte le même nombre de matches qu'Arsenal, qui peut recréer un peu l'écart.

La victoire des Citizens contre Newcastle s'est dessinée en première période, grâce à deux buts du milieu de terrain offensif Nico O'Reilly, d'abord d'une frappe à l'entrée de la surface de réparation après avoir été servi par Omar Marmoush (1-0, 14e), puis d'une tête après un centre parfait d'Erling Haaland (2-1, 27e). Newcastle avait entretemps cru revenir dans le match avec l'égalisation de Lewis Hall (1-1, 22e). Pep Guardiola a fait sortir à la pause son pilier défensif Ruben Dias, qui venait d'être averti, pour Abdoukodie Khusanov, ce qui n'a pas déstabilisé son équipe. Les Citizens ont parfaitement contrô-

lé la seconde période en n'étant quasiment pas mis en danger par des Magpies qui restaient pourtant sur deux belles performances à Aston Villa (3-1), et Qarabag (6-1) en Ligue des champions. Les joueurs d'Eddie Howe restent en dixième position. Accroché par Leeds (1-1), le troisième Aston Villa a laissé passer une chance précieuse de réduire l'écart avec Arsenal et Manchester City, qui comptent respectivement sept et cinq points d'avance.

Chelsea toujours fébrile

Les joueurs d'Unai Emery peuvent s'en vouloir d'avoir mis autant de temps à entrer dans le rencontre, avec un premier tir intervenu à la 42e minute (Leon Bailey), alors que Leeds s'était montré dangereux à plusieurs reprises et avait fini par marquer sur un coup franc sublime d'Anton Stach (1-0, 31e).

L'égalisation de Tammy Abraham (88e) était mé-

ritée, mais n'a pas réglé les questions sur le manque d'efficacité offensive, alors qu'Aston Villa reste sur cinq matches sans marquer plus d'un but, et que l'avant-centre Ollie Watkins n'a scoré que deux fois depuis le début de l'année.

De son côté, Chelsea s'est sabordé face à l'avant-dernier du classement, Burnley (1-1), et pourrait voir Manchester United lui passer devant, en quatrième position, en cas de match nul ou de victoire des Red Devils lundi à Everton.

Les Blues avaient ouvert le score dès la quatrième minute par Joao Pedro, mais ont, comme souvent ces dernières saisons, été trahis par leur défense, avec l'expulsion de Wesley Fofana pour un deuxième carton jaune (72e), qui a mené à l'égalisation tardive de Zian Flemming (90e+3).



ARABIE SAOUDITE

Ronaldo a toujours faim

De sérieuses questions ont été posées quant à l'avenir de Ronaldo après qu'il se soit retiré de la sélection à Riyad. Le quintuple vainqueur du Ballon d'Or a finalement manqué trois matches, et il a été révélé que les clauses de sortie de son contrat avec Al-Nassr peuvent être activées lors du mercato estival. Un retour en Europe a été évoqué pour le joueur de 41 ans, toujours en pleine forme, tandis qu'un transfert surprenant pour rejoindre son éternel rival Lionel Messi en MLS a également été spéculé. Ronaldo est toutefois de retour à Al-Nassr, où il fait ce qu'il fait de mieux. Il a inscrit un doublé lors de la victoire écrasante 4-0 contre Al-Hazem samedi, qui a permis à l'équipe de Jorge Jesus de reprendre la tête de la Saudi Pro League. CR7 est en quête du premier titre majeur de son séjour au Moyen-Orient. L'ancienne superstar de Manchester United, du Real Madrid et de la Juventus se rapproche également des 1 000 buts en carrière. Il affirme apprécier ces défis et se réjouit de voir Al-Nassr mener la course au titre, qui s'annonce passionnante. Après avoir marqué deux buts contre Al-Hazem, il a déclaré aux journalistes: «A mon avis, nous avons créé beaucoup d'occasions. Nous aurions dû marquer davantage, mais nous avons gagné, et c'est le plus important. Sans encaisser de buts, encore une fois. Je suis très satisfait du résultat et, bien sûr, des buts.» Ronaldo vise un troisième Soulier d'or consécutif en Arabie saoudite, après avoir maintenu un niveau individuel remarquable dans les dernières étapes de sa carrière emblématique. Il a de nouveau atteint les 20 buts cette saison, ce qui le place à un but derrière Julian Quinones et à trois buts derrière Ivan Toney.

BUNDESLIGA

Le Bayern bat Francfort

Alors qu'il menait 3-0, grâce notamment à un doublé d'Harry Kane, le Bayern Munich s'est fait peur contre Francfort avec une courte victoire 3-2 samedi lors de la 23e journée de Bundesliga, mais conforte finalement sa place de leader.

Grâce à ce succès, le troisième d'affilée en championnat, les Bavarois comptent huit points d'avance sur leur dauphin Dortmund, qui a arraché le nul 2-2 sur la pelouse de Leipzig (5e).

Après six victoires consécutives, Dortmund cale une semaine avant de recevoir le Bayern, mais a limité la casse : menés 2-0 après un doublé de l'international autrichien Christoph Baumgartner, les joueurs du Borussia n'ont obtenu le nul que dans les arrêts de jeu grâce à Fabio Silva (90e+5).

L'avance du Bayern est encore renforcée par le match nul d'Hoffenheim, surprenant troisième mais accroché par Cologne (2-2), et qui pointe à présent à 14 longueurs, alors que Francfort reste aux portes des places européennes (7e), à huit points du Bayer Leverkusen (6e).

Porté par son trio offensif Harry Kane-Luis Diaz-Michael Olise, le Bayern a largement dominé la rencontre, faisant peser immédiatement une énorme pression sur les cages du gardien brésilien de Francfort Kaua Santos.

Après une première grosse occasion pour Musiala, qui a raté le cadre (14e), les joueurs de Vincent Kompany ont ouvert le score par Aleksandar Pavlovic, dont la demi volée depuis l'extérieur de la surface a trompé Santos, à la main pas assez ferme (16e).

Quelques minutes plus tard, l'inévitable Kane a frappé, de la tête, après une déviation sur corner, pour doubler la mise (20e). Toujours dominants en deuxième période, les joueurs du Bayern ont raté de nombreuses occasions, avant que Kane, de nouveau, ne trouve le chemin des filets, inscrivant son 28e mais de la saison en championnat (68e).

Mais les Bavarois ont ensuite failli payer cher leur relâchement, avec un penalty inscrit par Jonathan Burkardt après une faute de Kane (76e), puis un but du Français Arnaud Kalimuendo (86e), profitant

d'une passe en retrait peu avisée de Kimmich dans sa surface.

Un dernier frisson a parcouru l'Allianz Arena de Munich dans le temps additionnel, avec une

ultime tentative de Mario Götze, qui n'a finalement que frôlé les cages (90e+5).



QUAND UN PETIT-FILS DÉCROCHE LE FIL AVEC UN GRAND-PÈRE DISPARU

«Moukalama ma' a jeddi Athmane », ou dialoguer avec l'absence

Dans ce roman audacieux, Djamel Guemache tisse une conversation impossible entre le petit fils et son grand-père Athmane, disparu dans les années 1940. Entre mémoire familiale, transformations sociales et secousses planétaires, le récit fait surgir l'intime au cœur du collectif. Un siècle condensé en un seul dialogue, où l'auteur interroge ce que nous avons perdu, ce que nous avons transmis, et ce que les morts

NASSIM TERKI

Dans son nouveau roman « Moukalama ma'a jeddi Athmane », Djamel Guemache s'empare d'une idée vertigineuse : rétablir, le temps d'un livre, le fil rompu avec un aïeul disparu dans les années 1940. Le dispositif est simple mais d'une puissance singulière, une conversation imaginaire entre Djamel, le petit-fils, et Athmane, le grand-père qu'il n'a jamais connu. Une conversation impossible, bien sûr, mais habitée d'une vie si dense qu'on oublie rapidement l'irréalité du dialogue. Ce face-à-face traverse les décennies, efface la frontière entre les vivants et les morts, et ouvre une plongée sans détour dans ce qui constitue la matrice d'un pays : la mémoire familiale, le village, les colères de la terre, les métamorphoses de la langue, les questions de la femme, les secousses de la politique, les fragilités de l'économie et les inquiétudes de l'environnement. Autant de lignes de fracture où l'intime et l'historique s'interpellent. Djamel raconte. Il raconte ce qui s'est passé après le départ du grand-père, les maisons qui ont changé de façade, les enfants devenus adultes, les héritages partagés entre ceux qui sont restés fidèles au sol natal et ceux que les villes ont happés. Il évoque aussi les histoires du village que le grand-père n'a pas vues : « petites joies », « drames silencieux », fissures imperceptibles mais tenaces. Puis le récit déborde, les grandes ruptures nationales, les bouleversements planétaires, les événements qui ont redessiné le monde comme on redessine une carte. Tout se déroule comme si le petit-fils tentait, avec une gravité tranquille, de condenser un siècle entier dans un seul appel.

PAR NASSIM TERKI

Pour mieux comprendre la genèse et les intentions de ce roman, nous avons posé quelques questions à son auteur **L'Express** : Votre roman repose sur une conversation impossible entre deux générations séparées par le temps. Qu'est-ce qui vous a poussé à faire dialoguer le présent avec le passé, et pourquoi votre grand-père Athmane ?

Dr Guemache : Un rêve, une chanson et un livre ont suffi pour ouvrir cette brèche avec le passé. En septembre, j'ai rêvé que mon grand-père Athmane me tendait un jus de grenade. Cette image, inexplicable et insistante, m'a poussé à m'interroger : pourquoi lui ? pourquoi ce fruit ? Je me suis souvenu de ce que j'avais écrit dans Bien-être sanitaire sur la symbolique universelle de la grenade, fruit du paradis pour les musulmans, sang des martyrs chez les chrétiens, fille de Zeus pour les Grecs, offrande sacrée des pha-



Le dialogue devient alors un théâtre de tensions. Les questions du grand-père ont la densité d'une conscience ancienne ; les réponses du petit-fils portent les hésitations du présent. Entre les phrases, on sent l'entrecroisement des temps et des registres, l'intime qui rencontre le politique, la trajectoire personnelle qui bute sur les grandes histoires collectives, la mémoire qui se frotte au territoire de l'imaginaire.

raons. Cette profondeur m'a encouragé à quitter le terrain scientifique pour tenter un roman-dialogue avec mon grand-père.

J'ai compris qu'Athmane représentait à lui seul tout un héritage de valeurs humaines et sociales. Alors je me suis dit : pourquoi ne pas lui parler ? Une chanson, Communication avec la patrie de Lounès Matoub, m'a ouvert la voie. Et la lecture de La boîte noire de l'islam d'Amin Zaoui, où conversent Benbadis et Benghebrit, m'a confirmé que les dialogues impossibles peuvent parfois dire la vérité mieux que les récits ordinaires.

L'Express : À travers ce dialogue, vous explorez la mémoire familiale, le village, mais aussi des événements nationaux et internationaux. Comment avez-vous construit ce dialogue entre le passé et le présent ?

Dr Guemache : Le dialogue, en vérité, existait depuis longtemps dans ma tête, comme il existe dans la tête de chacun. Les familles, les

« Moukalama ma'a jeddi Athmane » n'est pas un simple récit du manque. C'est une enquête adressée à soi-même. Une tentative de comprendre ce que nous sommes devenus, ce qui s'est égaré au fil des transformations, et ce que penserait Athmane, s'il avait vécu jusqu'à maintenant. Aurait-il approuvé ? Aurait-il considéré tout cela comme un enseignement ? Ou aurait-il, comme dernier geste, « raccroché en silence » ? Le

sociétés, les nations se construisent sur la profondeur de leur histoire, sur leurs valeurs ancestrales, sur les références qui les façonnent. Ce tête-à-tête avec mon grand-père s'est naturellement nourri des questions d'aujourd'hui, celles nées des mutations rapides : avancée technologique, bouleversements géopolitiques, circulation instantanée de l'information. Autant de réalités qu'Athmane n'a jamais connues, lui qui ignorait tout de la pollution, des maladies nutritionnelles ou des inquiétudes modernes.

Face à lui, je racontais un monde qu'il n'aurait jamais imaginé. Lui, de son côté, rêvait pour ses enfants et petits-enfants d'une vie douce, presque idéale. Et la conversation se referme sur ces mots qui résument tout : « Je me repose bien ici... et vous souffrez là-bas ».

L'Express : Que pensez-vous qu'Athmane aurait ressenti face au monde d'aujourd'hui ?

Dr Guemache : Notre époque pleure son passé, et le passé pleure le futur. À ce carrefour, comment

roman laisse résonner ces interrogations avec les mots de Gibran Khalil Gibran : « Ne t'afflige pas pour ce qui est passé, c'est une leçon. Ne t'inquiète pas pour ce qui vient, c'est une promesse. Vis le présent, c'est cela la vie ». L'auteur, Djamel Guemache, né en 1975 à Aït Ismaïl dans la wilaya de Béjaïa, est connu pour ses travaux en management ainsi que pour plusieurs ouvrages en langue française, parmi lesquels

Athmane pourrait-il accueillir sereinement les bouleversements qui ont fragilisé les familles, dénaturé les sociétés, abîmé l'environnement, effiloché la tradition et fait disparaître un mode de vie fondé sur la solidarité, l'époque de la touiza, des remèdes d'herboristes, des certitudes simples ?

Dans notre dialogue, Athmane exprime un refus radical de la modernité, et c'est particulièrement sur la question de la femme que nos positions se heurtent. Là, la divergence devient frontale : lui fidèle aux repères anciens, moi obligé d'assumer le présent, avec ses combats, ses contradictions et ses fragiles avancées.

L'Express : Vous êtes également auteur de plusieurs ouvrages en sciences et management. Comment votre parcours académique a-t-il influencé votre approche de la fiction et de la mémoire ?

Dr Guemache : Dans la vie, tout est relatif, et le management n'échappe pas à cette règle, il est aussi une philosophie, intrinsèque-

Le bien-être sanitaire, Les plantes médicinales, La sécurité alimentaire et Comment étudier le marché. Avec ce roman, il quitte le terrain du savoir spécialisé pour s'aventurer dans celui, plus mouvant, de la filiation, des fantômes et des héritages. Un texte qui interroge autant qu'il raconte, et qui rappelle que les morts n'ont jamais vraiment fini de nous parler, il suffit parfois de décrocher le combiné.

ment liée aux valeurs humaines et sociales. Il s'inscrit dans la transmission du savoir-faire collectif, dans l'influence de la culture sur les comportements, dans l'économie rurale, l'alimentation biologique ou le développement durable. Preuve en est : j'ai abordé tous ces sujets (économie locale, alimentation, médecine traditionnelle, durabilité) au fil de mon dialogue avec Djeddi Athmane, comme pour montrer que le temps et les générations se répondent toujours, à travers les pratiques et les idées.

L'Express : Enfin, le livre pose la question de l'écoute et du dialogue avec ceux qui nous ont précédés. Que voulez-vous que vos lecteurs retiennent de cette « conversation avec l'absence » ?

Dr Guemache : Le message est clair, avancer ensemble vers un avenir meilleur, en prenant appui sur l'héritage des grands-parents. Pour un monde fondé sur l'union, la solidarité, la construction, et la valorisation des valeurs de mon grand-père, des valeurs qui sont à la fois les nôtres et les vôtres.

Trait d'esprit

“Avoir la foi, c’est monter la première marche même quand on ne voit pas tout l’escalier.”

Martin Luther King

Boxe

L’Algérie à l’assaut de Strandja

L’équipe nationale de boxe a pris la direction de Sofia, en Bulgarie, pour participer au tournoi international de Strandja. Ce rendez-vous, qui attire chaque année les meilleurs boxeurs de la planète, représente une étape clé dans la préparation des boxeurs nationaux en vue des Jeux olympiques de Los Angeles 2028. Pour cette édition, la Fédération algérienne de boxe, en concertation avec la Direction technique nationale et les entraîneurs, a décidé d’engager huit athlètes. Cinq hommes et trois femmes. Ces pugilistes auront l’opportunité de croiser le fer avec des adversaires de haut niveau, dont beaucoup visent déjà la qualification olympique ou des médailles mondiales. Khaled Harima, entraîneur national, insiste sur l’importance de ce genre de compétition : « Nous devons multiplier les expériences internationales avant d’aborder les tournois qualificatifs pour Los Angeles 2028. L’idéal serait de

pouvoir aligner au moins deux boxeurs par catégorie lors des prochaines échéances. Grâce au travail accompli jusqu’ici, nous avons identifié une vingtaine d’athlètes capables de défendre nos couleurs dans les dix catégories olympiques. » Le tournoi de Strandja, réputé pour son niveau exigeant, permettra à nos boxeurs de mesurer leur progression face à des concurrents directs pour les Jeux. Chaque combat sera une occasion d’accumuler de l’expérience, d’affiner la tactique et de se rapprocher des standards internationaux. Cette participation s’inscrit dans une stratégie à moyen terme, visant à préparer au mieux les boxeurs algériens pour les grands rendez-vous à venir. Après Sofia, d’autres compétitions internationales sont déjà au programme, afin de peaufiner la sélection et d’optimiser les chances de qualification olympique.

Industrie pharmaceutique nationale

L’Algérie couvre 83 % de ses besoins en médicaments

L’Algérie a enregistré ces dernières années des progrès significatifs dans le secteur pharmaceutique, atteignant un taux de couverture de 83 % des besoins du marché national. C’est ce qu’a affirmé hier sur les ondes de la radio, la directrice de la qualité à l’Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), le Dr Khadija Bouguera. Le pays compte aujourd’hui 233 unités et usines de production, avec 100 nouveaux projets validés par le ministère de l’Industrie pharmaceutique en cours de réalisation. Cette dynamique place l’Algérie au premier plan dans le continent africain, représentant près du tiers des sites industriels pharmaceutiques recensés sur le continent. Le tissu industriel national dispose de plus de 780 lignes de production couvrant l’ensemble des classes thérapeutiques, y compris les médicaments complexes. L’Algérie est le seul pays en Afrique et dans le monde arabe à produire intégralement des stylos à insuline. Dans la lutte contre le cancer, 54 types de médicaments anticancéreux sont déjà fabriqués localement sur environ 200 inscrits dans la nomenclature nationale. Le Dr Bouguera a également souligné l’impact de ces nouvelles autorisations sur l’emploi qualifié, notamment grâce aux projets de recherche et d’innovation. Parmi eux, figurent un centre de recherche biologique, un site de production de vaccins, ainsi qu’un projet de thérapie cellulaire en partenariat avec le groupe Saidal, destiné à renforcer la capacité nationale en innovation pharmaceutique. Dans le cadre du renforcement du système réglementaire, l’Algérie a accueilli une mission d’experts de l’Organisation mondiale de la santé (OMS) chargée d’évaluer le dispositif encadrant la production pharmaceutique nationale. L’objectif : atteindre le niveau de maturité 3 du modèle d’évaluation des capacités réglementaires. Le système repose sur quatre piliers : le ministère de la Santé, le ministère de l’Industrie pharmaceutique, l’ANPP et le Centre national de pharmacovigilance. Lors de l’auto-évaluation réalisée en juin dernier, plus de 430 recommandations ont été formulées par l’OMS, couvrant neuf fonctions essentielles, telles que l’enregistrement des produits, la pharmacovigilance, l’inspection et les essais cliniques. Selon la responsable, une grande partie de ces recommandations a déjà été mise en œuvre, avec un taux d’application supérieur à 78 %, tandis que les mesures restantes sont en cours, certaines nécessitant des ajustements complexes. La mission de l’OMS s’est dite satisfaite des réformes entreprises et de l’actualisation des textes réglementaires. Cette avancée ouvre la voie à une reconnaissance internationale accrue, ainsi qu’à de nouvelles opportunités d’exportation pour l’industrie pharmaceutique algérienne. Avec ces progrès, l’Algérie confirme son ambition : devenir un acteur majeur sur le marché africain et arabe des médicaments, tout en créant des emplois qualifiés et en consolidant son système de santé.



R. E.

Des personnalités accusent Jean Noël Barrot d’avoir falsifié les propos de Francesca Albanese

Un collectif international d’anciens ministres, diplomates et responsables publics, dont Yannis Varoufakis, Rony Brauman et Daniel Lévy, accuse, dans une lettre ouverte, le ministre français des Affaires étrangères, Jean Noël Barrot, d’avoir relayé une citation falsifiée de la rapporteuse de l’ONU, Francesca Albanese. Il

lui a attribué l’expression “ennemi commun de l’humanité” visant Israël. Or, selon l’intervention complète, elle n’a pas nommé Israël. Les signataires dénoncent une information manipulée, qui fragilise la crédibilité de l’État et la confiance envers l’ONU, et rappellent que la crise humanitaire à Ghaza reste l’enjeu central.

Ghaza : le bilan s’alourdit à 72 072 martyrs et 171 741 blessés

L’agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 72 072 martyrs et 171 741 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué dimanche par les autorités sanitaires palestiniennes. Les corps de deux martyrs, ainsi que trois blessés, ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source, notant que de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Depuis l’entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 614 Palestiniens sont tombés en martyrs et 1 643 autres ont été blessés, tandis que les corps de 726 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.



DÉCÈS DE LEÏLA SHAHID

Le FFS pleure une icône palestinienne et une militante anticoloniale

Dans un communiqué publié sur sa page Facebook, signé par Youcef Aouchiche, le FFS annonce avec une profonde tristesse le décès de Leïla Shahid, ancienne diplomate palestinienne et membre d’honneur de la Fondation Hocine-Aït-Ahmed.

Figure emblématique disparue le 18 février à l’âge de 76 ans, elle laisse un vide immense auprès du peuple palestinien et de tous ceux qui luttent pour la justice. Le FFS exprime ses condoléances les plus sincères à la famille, aux proches, à la représentation diplomatique palestinienne en Algérie et à l’ensemble du peuple palestinien. « Première femme à représenter l’OLP à l’étranger, Leïla Shahid a incarné avec dignité le combat légitime de son peuple pour l’autodétermination, la liberté et la justice », souligne le communiqué. Née en 1949 au Liban, Leïla Shahid a marqué l’histoire. De 1989 à 1993, elle défend la cause palestinienne en Irlande, aux Pays-Bas et au Danemark. Puis, de 1993 à 2006 en France, et enfin de 2006 à 2015 à Bruxelles auprès de l’Union européenne, elle porte la voix de la Palestine sur les scènes internationales. Son action ancre la question palestinienne au cœur du combat anticolonialiste et anti-impérialiste mondial. Au-delà de la diplomate accomplie, c’était une femme de conviction, ouverte et cultivée. Elle a inspiré militants, intellectuels et journalistes par sa clarté et sa constance. Membre d’honneur de la Fondation Hocine-Aït-Ahmed depuis 2020, Leïla Shahid partageait



avec le fondateur du FFS des valeurs chevillées au corps : défense des peuples opprimés, droit à l’autodétermination, refus de l’injustice et engagement démocratique. Elle devait intervenir à un colloque en son honneur en janvier dernier,

mais la maladie en a décidé autrement. « Voix lucide et courageuse, elle nous quitte dans son exil, loin de sa patrie qui subit toujours les atrocités de l’occupation sioniste », conclut Youcef Aouchiche, Premier secrétaire national du FFS. **R.N.**

LIGUE ARABE

L’Algérie préside la 16^e réunion du Comité technique de la propriété intellectuelle au Caire

L’unité de la propriété intellectuelle et de la compétitivité de la Ligue des États arabes a tenu, dimanche au Caire (Égypte), la 16^e éunion du Comité technique de la propriété intellectuelle sous la présidence de Samir Thaalbi, directeur général de l’Office national des droits d’auteur et des droits voisins (ONDA), indique un communiqué de l’Office. La réunion a examiné «les recommandations de la 15^e session et la poursuite de la coordination de l’action arabe commune à travers les deux sous-comités (propriété industrielle et droits d’auteur et droits voisins), tout en passant en revue les progrès réalisés dans les différents dossiers de coopération», selon la même source. L’ordre du jour de cette session comprend l’examen de plu-



sieurs axes stratégiques, dont le projet de création de la plateforme du registre électronique arabe avec le soutien de l’Organisation mondiale de la propriété

intellectuelle (OMPI), le lancement du réseau régional des centres d’appui à la technologie et à l’innovation (CATI) des pays arabes, outre les défis auxquels font face les droits d’auteur et les droits voisins, notamment à la lumière du développement accéléré des applications de l’IA. Cette réunion concrétise la poursuite des efforts arabes visant à renforcer la protection de la créativité et le développement d’un système intégré de propriété intellectuelle adapté aux transformations numériques, et soutenant l’innovation dans la région, ajoute le communiqué. En mai 2025, l’Algérie a été élue à la tête du Comité technique de la propriété intellectuelle de la Ligue des États arabes pour un mandat de deux (2) ans, renouvelable une seule fois. ■